L'ARBRESLE
en poche

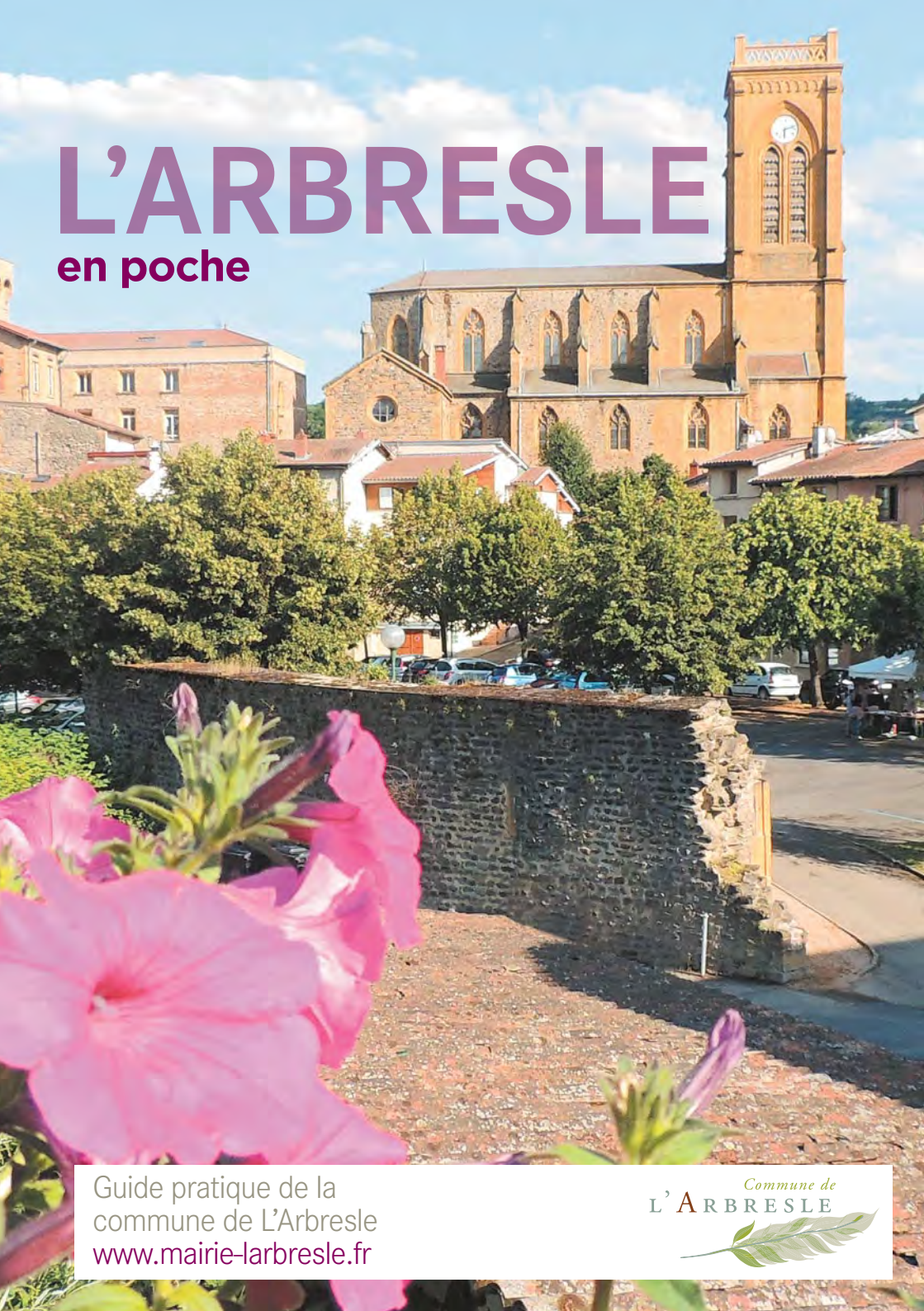

Guide pratique de la
commune de L'Arbresle
www.mairie-larbresle.fr

Commune de
L'ARBRESLE

PUB 1

SOMMAIRE

Cet annuaire est proposé à partir des éléments dont nous disposons au moment de la parution (juin 2017)

Numéros utiles p. 4

Edito du maire p. 5

Bienvenue à L'Arbresle p. 6-7

Vie municipale p. 9-23

Vos élus
Les commissons municipales
La Mairie de L'Arbresle
La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
Les syndicats intercommunaux
Les autres structures municipales
Les salles municipales
Les permanences de la Mairie
L'information municipale
Démarches administratives
Conservation des documents

Vie quotidienne p. 25-32

Les règles d'urbanisme
Le service de l'eau
Le service voirie - espaces verts
Propreté et gestes citoyens

Santé et solidarité p. 33-39

Politique de la ville
Le CCAS
Foyer-Autonomie La Madeleine
Prévention - Santé
Les personnes handicapées

Enfance, jeunesse et scolarité p. 41-50

ENFANCE
Accueils collectifs
Structures intercommunales
Lieu d'accueil parents-enfants
Assistants Maternels
Le relais assistants maternels la Ronde des Loupiots

JEUNESSE
École Municipale des Sports
Point Information Jeunesse
Espace information Santé Jeunesse
Centre médico psychologique et centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
Equipe de prévention spécialisée du canton de L'Arbresle
Mission Locale - antenne de L'Arbresle

SCOLARITÉ
Inspection Education Nationale (IEN)
Les établissements scolaires publics
Les établissements scolaires privés
Transports scolaires

Culture, loisirs et sports p. 51-59

CULTURE
Saison culturelle
La médiathèque
L'Office de Tourisme

LOISIRS
Les manifestations festives
La MJC
Ecole de musique OCTAVA
Les marchés

SPORTS
L'Office Municipal des Sports
L'Archipel
Les équipements sportifs
Le Centre de Médecine du Sport

Vie associative p. 60-63

Vie économique p. 64-74

Directrice de publication : Nadine Malhomme
Rédaction : Maud Desaintjean
Photos : Mairie de L'Arbresle
Conception réalisation : Micro 5 Lyon
Nb d'exemplaires : 5 000
Achevé d'imprimer en 2017

NUMEROS UTILES

• ADMINISTRATIONS •

Mairie de L'Arbresle	04 74 71 00 00
Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle	04 74 01 68 90
Maison du Rhône du Canton de L'Arbresle	04 74 72 08 40
Trésorerie de L'Arbresle	04 74 01 02 52
Service Impôts des particuliers (Tarare)	04 74 05 49 70
Département du Rhône	0 800 869 869
Direction Départementale des Territoires du Rhône (DDT)	04 78 62 50 50
Préfecture du Rhône	04 72 61 60 60
Région Rhône-Alpes	04 26 73 40 00
Allô service public	3939
Pôle Emploi	3949
Tribunal d'Instance de Lyon	04 72 60 75 75
Tribunal de Grande Instance	04 72 60 70 12
La Poste	36 31

• ENSEIGNEMENT •

École maternelle Dolto	04 74 01 00 18
École élémentaire Lassagne	04 74 01 08 86
École primaire des Mollières	04 74 26 91 59
École primaire privée Sainte-Thérèse	04 74 01 03 38
Collège des Quatre Vents	04 74 26 96 00
Collège privé Champagnat	04 74 01 02 82
Lycée Germaine Tillion	04 37 50 17 70
Lycée des Métiers Barthélémy Thimonnier	04 74 01 19 11
Maison Familiale et Rurale La Palma	04 74 72 05 90
Inspection Éducation Nationale	04 74 01 08 13

• PETITE ENFANCE •

Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants Pause Tendresse	04 74 01 33 05
Les Oisillons du Ravatel	04 74 01 94 41
Le Relais d'Assistants Maternels	04 37 58 05 28

• URGENCES, SANTÉ, SOCIAL •

Pompiers	18
SAMU	15
Police secours	17
Gendarmerie de L'Arbresle	04 74 01 22 22
Hôpital Centre Périnatal	04 74 01 68 68
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Rhône	3646
Caisse d'allocations familiales (CAF)	0 810 25 69 80
GDF (sécurité dépannage)	0 810 60 20 20
EDF (sécurité dépannage)	0 810 333 069
VEOLIA EAU (urgence hors heures ouvrables)	0 561 800 902

• TRANSPORT •

SNCF	3635

EDITO

Un guide bien pratique à votre service !

Ce guide, réalisé grâce à l'apport des annonceurs (un très grand merci à ceux qui nous ont aidés et plus particulièrement notre graphiste), n'a qu'une seule ambition : vous simplifier la vie et la ville au quotidien.
Recensant un maximum d'informations, ce guide se veut le plus complet et le plus utile possible.
Il renseigne aussi bien les nouveaux arrivants - habitants ou encore commerçants-, souvent confrontés à tous les soucis d'un déménagement, que tous ceux qui habitent notre commune depuis longtemps. Car L'Arbresle est une ville qui se laisse découvrir petit à petit et on y fait constamment de nouvelles découvertes !
J'espère que ce guide répondra à vos questions, que vous soyez en quête d'une école, d'un commerce, d'un service... Pour ce qui concerne la Mairie et plus généralement les collectivités et institutions, il vous indique les contacts et comment faire vos démarches administratives.
Enfin, ce guide vous propose un panel de toute la richesse du monde associatif de notre commune et ce dans tous les domaines : petite enfance, culture, social, sport, ... De multiples et nombreuses activités bénévoles s'offrent à vous dans beaucoup d'associations. Ce guide n'est pas exhaustif et devant la profusion d'acteurs, il essaie modestement d'en recenser les principaux. Toute chose étant perfectible, si certains ne s'y retrouvent pas, qu'ils n'hésitent pas à nous le dire afin de les intégrer dès la prochaine édition.
J'espère, et avec moi l'ensemble de l'équipe municipale, que ce livret vous sera une aide précieuse et efficace et vous accompagnera longtemps dans votre vie au sein de notre commune.
A tous très bonne lecture.

Pierre-Jean Zannettacci,
Maire de L'Arbresle

BIENVENUE A L'ARBRESLE

L'Arbresle est une commune de 6 463 habitants, chef-lieu de canton, qui possède tous les atouts d'une petite ville localisée dans un environnement privilégié.
Les Arbreslois bénéficient de quatre écoles, de deux collèges, d'une Maison Familiale Rurale, d'un lycée professionnel et un lycée général (voisin), de deux crèches et halte-garderie, d'un centre de loisirs, des commerces de proximité, des grandes surfaces et des enseignes commerciales en périphérie ainsi que des infrastructures culturelles et sportives modernes qui sont autant de services participant à la qualité de la vie.
La ville est dotée d'une médiathèque entièrement rénovée. Elle est également équipée d'un stade d'athlétisme, d'un terrain de rugby, de terrains de football et de quatre cours de tennis, de gymnases et de plusieurs aires de jeux. L'Arbresle compte environ 85 associations et la commune vit au rythme de nombreuses animations, spectacles et manifestations sportives qui, tout au long de l'année, témoignent de son dynamisme.

POINTS DE REPERES

Démographie : 6 463 habitants
Nom des habitants :
les Arbreslois et les Arbresloises
Les cours d'eau :
la Brévenne et la Turdine
Superficie 336 ha
Latitude 45°50
Longitude 4°27
Altitude : de 212 m à 304 m
219 m - Route de Lyon
231 m - Mairie
303 m - Mollières / Font Devay

Situation géographique
Lyon : 25 km - 45 min
Tarare : 18 km - 20 min
La proximité de L'Arbresle avec Lyon lui permet d'être accessible par avion via l'aéroport international Saint-Exupéry et par le réseau routier et autoroutier.

- **Par la route :** à partir de Lyon, prendre l'A6 puis l'A89 direction Paris-Roanne.
- **Par le train :** tous les jours de nombreux trains desservent la gare de L'Arbresle, ligne Lyon - Roanne ou Lyon - Sain Bel par le tram-train.

• Caractéristiques économiques
Un tissu économique local dense et diversifié constitué de quatre pôles d'activités : le centre-ville, les zones d'activités économiques des Martinets, des Trois Communes et de la Safranière.

BREVE HISTOIRE DE LA COMMUNE

Dès l'époque néolithique, le site de L'Arbresle est occupé par l'homme.
La route est une des clefs du développement de la bourgade arbresloise. Au cours du haut Moyen Âge, **L'Arbresle constitue une halte sur le « Grand chemin français »** qui est l'itinéraire le plus court et le plus fréquenté reliant Paris à Lyon, et qui se transformera au fil du temps en « Grand chemin de Paris à Lyon », puis en « Route Royale », anciennes appellations de la route nationale 7.
L'histoire de L'Arbresle se confond avec celle de l'abbaye de Savigny : le bourg est fortifié au XIe siècle et devient une des principales places fortes protégeant l'abbaye. Le château subit divers assauts et tombe en ruines lors du déclin de l'abbaye au XVIIe siècle.
Proche de Lyon, L'Arbresle attire les bourgeois et les nobles lyonnais, qui y font bâtir au XVIe siècle des maisons dans le style Renaissance : ainsi, à partir de 1660, les de Valous séjournent fréquemment « en leur maison de campagne » arbresloise et surveillent la gestion et les revenus de leurs prés, vignes et moulins.

Cette proximité de Lyon permet à L'Arbresle de bénéficier dès 1815 de l'expansion du tissage lyonnais vers les campagnes.

Sources et photos : collection des Amis du Vieil Arbresle www.amis-arbresle.com

Agnès Capri, pionnière des cabarets-théâtres

Maître Philippe, thaumaturge connu (Crédits photos d'archives : les Amis du Vieil Arbresle)

Au cours du XIXe siècle, le village encore très agricole prend l'allure **d'une petite ville industrielle spécialisée dans le tissage du velours de soie**, dont le développement est accéléré par l'arrivée du chemin de fer vers 1860.
À partir de 1895, le tissage à bras est progressivement supplanté par le tissage mécanique qui concentre plusieurs centaines de métiers à tisser dans quelques grandes usines ou dans de petits ateliers familiaux, souvent à domicile.
Des activités périphériques au tissage (dévidage, ourdissage, fabrication de peignes à tisser) font vivre alors de nombreux Arbreslois.
L'ère du tissage à L'Arbresle prend fin dans les années 1960 et le dernier canut cesse son activité en 1984.

L'Arbresle a vu naître, ou a hébergé, plusieurs créateurs et innovateurs dans les domaines les plus variés.
On retiendra notamment Barthélemy Thimonnier (1793-1857), l'inventeur de la machine à coudre, Claude Terrasse (1867-1923), compositeur d'opérettes, Maître Philippe (1849-1905) thaumaturge mondialement connu, Agnès Capri (1907-1976), pionnière des cabarets-théâtres et André Lassagne (1911-1953), héros de la résistance et sénateur du Rhône. .

De ce passé, il nous reste de nombreux témoignages à découvrir dans les ruelles du centre ville : borne du Grand Chemin, porte de la chapelle de la Madeleine, porte de Savigny, donjon et vestiges du mur d'enceinte, maison dite de Jacques Cœur (classée Monument Historique (MH)), maison De Valous (puits classé MH), église Saint Jean-Baptiste et ses vitraux (MH)...

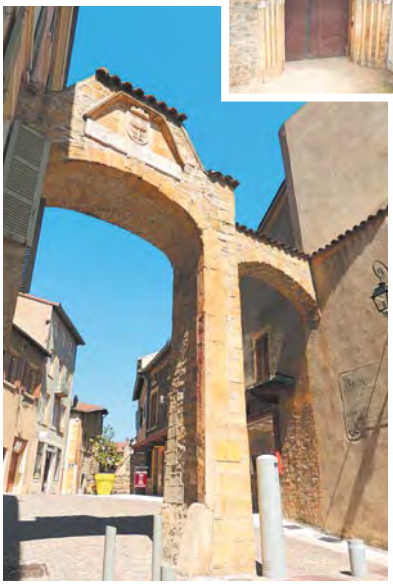

PUB 2

VIE MUNICIPALE

VOS ELUS

Pierre-Jean ZANNETTACCI,
Maire
Président de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

• LES ADJOINTS •

Jean-Claude GAUTHIER
1er adjoint, délégué aux finances et à l'urbanisme
Conseiller communautaire

Sylvie DUPERRAY-BARDEAU
2e adjointe, déléguée à la culture et au patrimoine

José DOUILLET
3e adjoint, délégué à l'eau et à l'environnement
Conseiller communautaire

Sheila McCARRON
4e adjointe, déléguée aux affaires scolaires et à la vie citoyenne

Gilles PEYRICHOU
5e adjoint, délégué aux grands travaux et aux rivières
Conseiller communautaire

Astrid LUDIN
6e adjointe, déléguée à la jeunesse et à la politique de la ville
Conseillère communautaire

René GRUMEL
7e adjoint, délégué à la voirie

Yvette FRAGNE
8e adjointe, déléguée aux affaires sociales

• LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLEGUÉS •

Nadine MALHOMME
Conseillère municipale
déléguée à la communication

Eric BORAO
Conseiller municipal
délégué aux bâtiments et au contrôle des Etablissements Recevant du Public (ERP)

Aline CLAIRET
Conseillère municipale
déléguée à la vie associative et au sport
Conseillère communautaire

• LES CONSEILLERS MUNICIPAUX •

De la majorité
Groupe « L'Arbresle 2014 » :
Matthias FLORA
Françoise DESSERY
Ahmet KILICASLAN
Soraya BENBALA
Jean-Claude GROSS
Marlène SEYTIER
Gérard BERTRAND
Pascale SOQUET
Thierry MERCIER
Dominique DUVINAGE
Daniel BONIFASSI
De l'opposition
Groupe « J'aime L'Arbresle » :
Philippe CASILE - Conseiller communautaire
Nathalie SERRE
Daniel BROUTIER
Sarah BOUSSANDEL
Hervé MAZUY
Yvonne CHAMBOST

• LES COMMISSIONS MUNICIPALES •

Pour gérer au mieux les intérêts de la commune, le Conseil municipal crée des commissions composées exclusivement d'élus municipaux dont le Maire est le Président.
Ces commissions sont permanentes et respectent le principe de la représentation municipale. Ces instances qui ont un rôle technique et consultatif sont chargées d'examiner les dossiers avant leur discussion en Conseil municipal.

A L'Arbresle, elles sont au nombre de treize pour la mandature actuelle

• Affaires sociales
Vice-présidente - Yvette FRAGNE
Membres : Gérard BERTRAND, Ahmet KILICASLAN, Françoise DESSERY, Soraya BENBALA, Daniel BONIFASSI, Dominique DUVINAGE, Pascale SOQUET, Yvonne CHAMBOST, Nathalie SERRE.

• Urbanisme
Vice-président - Jean-Claude GAUTHIER
Membres : Thierry MERCIER, René GRUMEL, Gilles PEYRICHOU, Sylvie DUPERRAY, José DOUILLET, Astrid LUDIN, Jean-Claude GROSS, Eric BORAO, Nadine MALHOMME, Gérard BERTRAND, Philippe CASILE, Hervé MAZUY, Nathalie SERRE, Daniel BROUTIER

• Vie associative et sport
Vice-présidente - Aline CLAIRET
Membres : Sylvie DUPERRAY, Astrid LUDIN, Marlène SEYTIER, Ahmet KILICASLAN, Eric BORAO, Nadine MALHOMME, Matthias FLORA, Soraya BENBALA, Daniel BONIFASSI, Sarah BOUSSANDEL, Hervé MAZUY, Nathalie SERRE

• Communication et vie citoyenne
Vice-présidente - Nadine MALHOMME
Membres : Sylvie DUPERRAY, Sheila Mc CARRON, Françoise DESSERY, Matthias FLORA, Soraya BENBALA, Sarah BOUSSANDEL, Yvonne CHAMBOST, Nathalie SERRE

• Voirie - bâtiments - travaux
Vice-président - René GRUMEL
Membres : Gilles PEYRICHOU, José DOUILLET, Gérard BERTRAND, Ahmet KILICASLAN, Eric BORAO, Nadine MALHOMME, Soraya BENBALA, Hervé MAZUY, Nathalie SERRE

• Affaires scolaires
Vice-présidente - Sheila MC CARRON
Membres : Sylvie DUPERRAY, Jean-Claude GROSS, Françoise DESSERY, Matthias FLORA, Sarah BOUSSANDEL, Yvonne CHAMBOST, Nathalie SERRE

• Finances-personnel
Vice-président - Jean-Claude GAUTHIER
Membres : Gilles PEYRICHOU, José DOUILLET, Astrid LUDIN, Gérard BERTRAND, Jean-Claude GROSS, Nadine MALHOMME, Aline CLAIRET, Daniel BONIFASSI, Françoise DESSERY, Philippe CASILE, Sarah BOUSSANDEL, Hervé MAZUY, Yvonne CHAMBOST, Daniel BROUTIER, Nathalie SERRE

• Développement économique - commerce
Membres : Gilles PEYRICHOU, Jean-Claude GAUTHIER, Gérard BERTRAND, Nadine MALHOMME, Daniel BONIFASSI, Pascale SOQUET, Philippe CASILE, Sarah BOUSSANDEL, Nathalie SERRE

• Culture
Vice-présidente - Sylvie DUPERRAY-BARDEAU
Membres : Thierry MERCIER, Astrid LUDIN, Marlène SEYTIER, Nadine MALHOMME, Françoise DESSERY, Aline CLAIRET, Daniel BONIFASSI, Dominique DUVINAGE, Daniel BROUTIER, Nathalie SERRE

• Patrimoine
Vice-présidente - Sylvie DUPERRAY-BARDEAU
Membres : René GRUMEL, Gilles PEYRICHOU, Marlène SEYTIER, Daniel BONIFASSI, Dominique DUVINAGE, Daniel BROUTIER, Nathalie SERRE

• Jeunesse
Vice-présidente - Astrid LUDIN
Membres : Sheila Mc CARRON, Ahmet KILICASLAN, Eric BORAO, Soraya BENBALA, Sarah BOUSSANDEL, Yvonne CHAMBOST, Nathalie SERRE

• Politique de la ville
Vice-présidente - Astrid LUDIN
Membres : Yvette FRAGNE, Sylvie DUPERRAY, José DOUILLET, Sheila Mc CARRON, Eric BORAO, Soraya BENBALA, Philippe CASILE, Nathalie SERRE

• Environnement - eau
Vice-président - José DOUILLET
José DOUILLET, Thierry MERCIER, Sheila Mc CARRON, Marlène SEYTIER, Gérard BERTRAND, Jean-Claude GROSS, Nadine MALHOMME, Françoise DESSERY, Matthias FLORA, Dominique DUVINAGE, Sarah BOUSSANDEL, Nathalie SERRE

Les commissions extramunicipales
Composées d'élus municipaux et de personnes de la société civile compétentes. Elles ont un rôle technique et consultatif et sont chargées d'examiner les dossiers avant leur discussion en commission municipale.
Elles sont au nombre de 5 : **rivières, environnement, culture, patrimoine et affaires sociales.**

LA MAIRIE DE L'ARBRESLE

A noter :

- le service état-civil est fermé le jeudi matin.
- le service urbanisme assure une permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et vous accueille uniquement sur rendez-vous :
  - le mardi et le vendredi de 8h30 à 12h ;
  - le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- le service de l'eau est ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.
- le service scolaire est ouvert tous les matins de 8h30 à 12h.

Directrice Générale des Services :
Dominique ROJON
Directeur des Services Techniques :
Cyrille DANGUIN

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30

Samedi :
de 8h30 à 11h45

Coordonnées
Place Pierre-Marie Durand
CS 90005
69592 L'Arbresle Cedex
Tél. 04 74 71 00 00 -
Fax 04 74 71 00 10
contactmairie@mairie-larbresle.fr
www.mairie-larbresle.fr
www.facebook.com/mairielarbresle.fr

Commune de
L'ARBRESLE

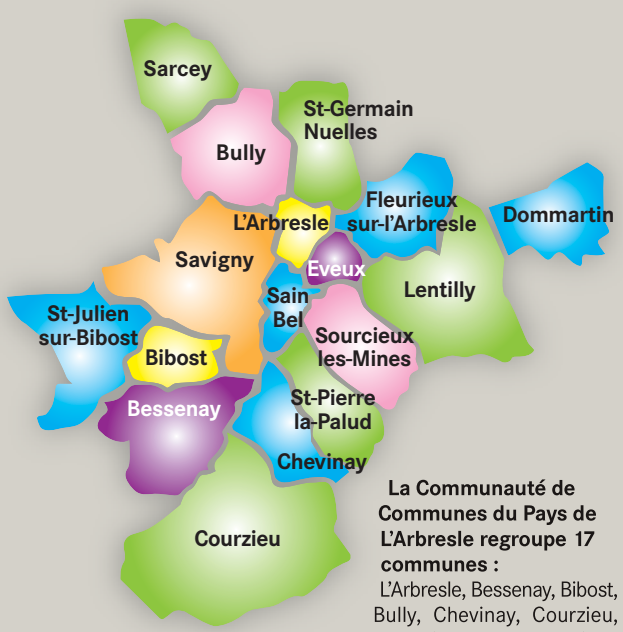

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle regroupe 17 communes :

L'Arbresle, Bessenay, Bibost, Bully, Chevinay, Courzieu, Dommartin, Eveux, Fleurieux sur L'Arbresle, Lentilly, Sain Bel, Saint Germain Nuelles, Saint Julien sur Bibost, Saint Pierre la Palud, Sarcey, Savigny et Sourcieux les Mines, qui ont décidé de s'associer pour mettre en œuvre un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Créée en 1994, elle représente un territoire de 184 km² et une population d'environ 36 000 habitants.

Les principales compétences

Les compétences de la Communauté de Communes se divisent en trois parties :

Les compétences obligatoires

- L'aménagement de l'espace (dont schéma de cohérence territoriale (SCOT), schéma de secteur, sauvegarde du patrimoine...)
- Les actions de développement économique et touristique (création de zones d'activités économiques, soutien à l'accueil des entreprises).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

Les compétences optionnelles

- La protection et la mise en valeur de l'environnement (dont la collecte et le traitement des déchets ménagers, la gestion des rivières et l'assainissement non collectif).
- La politique du logement et du cadre de vie, notamment le programme local de l'habitat (PLH).
- La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie : ce qui consiste à entretenir l'ensemble des voiries des 17 communes membres reconnues d'intérêt communautaire.
- La création, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, de loisirs et d'enseignement, tels que l'Aqua Centre et le Centre Forme, le Complexe Multisports, le boulodrome.

Les compétences facultatives

- La création et la gestion des Relais d'Assistants Maternels (RAM).
- La participation au fonctionnement de la Mission locale pour l'emploi.
- La construction et gestion des casernes de gendarmerie.

Coordonnées

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
117, rue Pierre Passemard, 69210 L'ARBRESLE
Standard : 04 74 01 68 90
Adresse mail : ccpa@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr
https://www.facebook.com/paysdelarbresle

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- **Le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (SYRIBT)**

Syndicat mixte créé le 1er janvier 2006, le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine est un Etablissement Public territorial à Caractère Intercommunal (EPCI).
Mis en place pour assurer une gestion solidaire et concertée de l'eau sur le bassin versant Brévenne Turdine, il gère à ce titre le Contrat de rivières et le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI).

Le SYRIBT a été créé par le regroupement de 4 communautés de communes (dont la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle) pour couvrir l'ensemble du bassin versant Brévenne-Turdine. Son périmètre d'intervention concerne 45 communes et 66 000 habitants.

Coordonnées
117, rue Passemard - 69210 L'Arbresle
Tél. : 04 37 49 70 85
http://www.syribt.fr

- **Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de L'Arbresle (SIABA)**

Les compétences du SIABA portent sur la collecte, le transport et le traitement des eaux usées.
Il regroupe 15 communes : L'Arbresle, Bessenay, Brussieu, Bully, Chevinay, Courzieu, Dommartin, Eveux, Fleurieux sur L'Arbresle, Lentilly, Sain-Bel, Saint Pierre La Palud, Savigny, Sourcieux les Mines et Saint Germain Nuelles, pour une partie de son territoire.
Le SIABA gère 16 stations d'épuration dans le cadre d'un contrat de prestations de services avec la société Veolia-Eau et Suez Environnement Eaux en délégation de service public (DSP).

Coordonnées
117 rue Pierre Passemard - BP 08 - 69592 L'Arbresle Cedex
Tél. : 04 74 26 79 65 ; siaba@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et l'après-midi sur rendez-vous
En cas d'urgence/dépannage sur le réseau
pour la commune de L'Arbresle, vous pouvez prendre contact avec la société Veolia-eau, en charge des astreintes 0 561 800 902 ou contacter les services techniques du SIABA en semaine entre 8h00 et 17h00 au 04 74 26 79 65.

LES AUTRES STRUCTURES MUNICIPALES

- **Médiathèque**
Place de la République – 69210 L'Arbresle
Tél. 04 74 01 57 55
www.mediatheque-2l.fr
mediatheque@mairie-larbresle.fr

- **Etablissement d'accueil Jeunes Enfants Pause Tendresse**
38 rue Claude Terrasse – 69210 L'Arbresle
Tél : 04 74 01 33 05
hg.larbresle@mairie-larbresle.fr

- **Point Information Jeunesse**
Place Pierre-Marie Durand - CS 90005 - 69592 L'Arbresle Cedex
Tél. 04 74 72 02 19
www.facebook.com/pij.larbresle
pij.larbresle@mairie-larbresle.fr

- **Foyer-autonomie La Madeleine**
2, route de Lyon - 69210 L'Arbresle
Tél. 04 74 26 93 93
Fpa-ccas@mairie-larbresle.fr

- **Police Municipale**
Place Pierre-Marie Durand - CS 90005
69592 L'Arbresle Cedex
Tél. 04 74 71 00 19
contactpolice@mairie-larbresle.fr

LES SALLES MUNICIPALES

Les salles sont réservées en priorité aux réunions de copropriétés, associations arbresloises, syndicats et manifestations d'intérêt public de la commune. Elles peuvent être ensuite louées par les particuliers arbreslois ou extérieurs et les associations extérieures à L'Arbresle.

Ces réservations se font principalement par Internet sur le site de la Mairie en tapant www.mairie-larbresle.fr rubrique Ma mairie / Réserver une salle puis en cliquant à gauche sur « visite ».

• Salle Claude Terrasse
Surface totale : 1523 m² ; salle principale : 676 m²
Pour les spectacles, conférences, etc.
En configuration uniquement en rangées de chaises : 650 places assises sans avancée de scène, 500 places assises avec.
En configuration gradins et sièges poutres et chaises : 550 places assises sans avancée de scène, 450 places assises avec.
Pour les banquets, lotos, cabarets, dîners spectacles, concours, etc. 500 places assises attablées sans avancée de scène, 440 places assises attablées avec piste de danse et sans avancée de scène.

• Salle Lucien Thimonier
Surface totale : 155 m² ;
salle principale : 84,80 m²
Réunion : 70 personnes ;
repas : 60 personnes.

• Salle Pierre Valin
Surface totale : 105 m² ;
salle principale : 69 m²
Réunion : 70 personnes ;
repas : 50 personnes

• La Maison des Associations et le minibus municipal sont quant à eux réservés à l'usage des services municipaux et des associations uniquement.

PERMANENCES DE LA MAIRIE DE L'ARBRESLE

De nombreuses structures tiennent des permanences en mairie de L'Arbresle ou dans le local municipal situé au 203 rue Jean Moulin. Retrouvez la liste complète de ces permanences ci-contre !

Permanence	*Jours*	*Contacts*	*Lieu*
CAF	Le mercredi	Sur rendez-vous au 04 74 71 00 00 Accueil mairie	En mairie
Association GRIM	Du lundi au vendredi	Sur rendez vous au 04 74 63 11 55	203 Rue J Moulin Bureau 3
CARSAT Assistante sociale	Tous les mardis de 9h à 12h et de 13h à 15h30 Les vendredis de 9h à 12h	Sur rendez-vous au 04 27 82 23 50 (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h)	Petit bureau en mairie
CONCILIATEUR Monsieur Ollagnier	2e lundi de chaque mois de 9h à 12h	sur rendez-vous au 04 74 71 00 00	Petit bureau en mairie
CARSAT – Retraite	Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30	Sur rendez-vous au 3960	203 rue J Moulin Bureau 2
CICAS – Retraite complémentaire	1er et 3e jeudis du mois	Sur rendez-vous au 0820 200 189	Petit bureau en mairie
CPAM	2e et 4e mardis du mois (hors vacances scolaires) de 13h30 à 16h		203 Rue J Moulin Bureau 2
FNATH - Mutilés et accidentés du travail	2e jeudi du mois de 9h30 à 12h		Salle Lucien Thimonier (stade)
Les Conjoints Survivants	2e samedi du mois de 10h à 11h30		203 Rue J Moulin Bureau 2
PRO BTP	Tous les mercredis et les 1er et 3e vendredis du mois	De 9h à 12h30 sans rendez-vous de 13h30 à 17h sur rendez-vous au 04 72 42 16 16	203 rue J Moulin Bureau 2 (le mercredi) Bureau 1 (le vendredi)
Médiation familiale AF CCC 69	le mardi de 17h à 19H	Sur rendez-vous au 06 51 06 44 23	203 Rue J Moulin Bureau 2
SNC - Solidarités Nouvelles face au chômage	2e mercredi et 4e lundi de chaque mois	Mercredi de 14h à 16h lundi de 13h30 à 17h30	Petit bureau en Mairie
Avocats	2e samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30	Sur rendez-vous au 04 74 71 00 00 Accueil Mairie	Petit bureau en mairie

L'INFORMATION MUNICIPALE

• Les publications

• Le bulletin municipal **« L'Arbresle Info »** est distribué tous les mois (sauf en juin, août et décembre) à l'ensemble des foyers arbreslois.

• **« L'Arbresle Magazine »** est un semestriel qui paraît en juin et en décembre. Ce magazine fait le point sur l'avancée des dossiers importants menés par la municipalité.

• **Le plan de la commune** est édité tous les deux ans.

• **Le Guide Pratique** de L'Arbresle.

• Le site internet

www.mairie-larbresle.fr

En quelques clics, vous découvrez la ville de L'Arbresle, ses réalisations, ses projets, son actualité, grâce à un contenu dynamique et actualisé régulièrement.

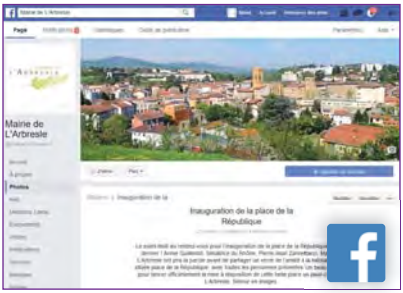

• Les réseaux sociaux

Suivez de plus près encore l'actualité de votre commune !

La commune de L'Arbresle dispose d'un compte Twitter https://twitter.com/mairielarbresle et d'une page Facebook **www.facebook.com/mairielarbresle.fr.** Informations pratiques, agenda, loisirs, culture, travaux...

Abonnez-vous au compte Twitter @mairielarbresle et aimez la page Facebook « Mairie de l'Arbresle » : vous recevrez ainsi régulièrement toutes les infos concernant la vie de votre commune au quotidien !

• Les panneaux d'informations municipales

Huit panneaux sont installés : place Pierre-Marie Durand (à côté de la Mairie), rue Antoine Pagneux (devant la salle du Chambard), aux Mollières (devant la place Michel Aulas), rue Claude Terrasse (devant le square des Vernays), rue André Lassagne (devant le collège des Quatre Vents), place Sapéon en face de l'Office de Tourisme, devant l'entrée du gymnase du Groslier et au stade devant le terrain de foot en herbe. Toutes les associations arbresloises peuvent proposer des affiches (apportez vos documents en Mairie).

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

	Où s'adresser	*Pièces à fournir*	*Observations/Coûts*
CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)	Mairie de L'Arbresle et toutes mairies équipées du dispositif "CNI biométrique"	Précisées lors de la demande. Pour en savoir plus : www.service-public-fr	Présence du titulaire - Plusieurs mois de délai - Gratuit pour renouvellement - Perte ou vol : 25€, UNIQUEMENT sur rendez-vous
PASSEPORT	Mairie de L'Arbresle et toutes mairies équipées du dispositif « passeport biométrique »	Précisées lors de la demande. Pour en savoir plus : www.service-public-fr	Présence obligatoire du demandeur à partir de 12 ans Timbres fiscaux : • 15 ans : 17€, 15 à 18 ans : 42€, adulte : 86€ 4 à 5 semaines de délai, UNIQUEMENT sur rendez-vous
INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES	Mairie du domicile	• avoir 18 ans ou plus • pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) • justificatif de domicile de moins de 3 mois	Inscription avant le 31 décembre de l'année en cours, avoir la nationalité française Gratuit
CARTE GRISE	Préfecture du Rhône à Lyon ou sous-préfecture à Villefranche-sur-Saône.	Retirer la liste des documents à fournir en mairie ou sur www.rhone.gouv.fr	Payant
CERTIFICAT DE NATIONALITE FRANCAISE	Point Information Médiation Multiservices (www.rhone.gouv.fr) ou Greffe du Tribunal d'instance(présence obligatoire) Permanence le matin (9h-12h)- 67 rue Servient - 69003 LYON 3 Tél. 04 72 60 75 16	Tout document prouvant la nationalité (voir avec le Tribunal d'Instance)	Gratuit
CERTIFICAT DE VIE COMMUNE	Mairie du domicile	• CNI des intéressés • Justificatif de domicile aux deux noms	Gratuit Présence des deux personnes
ATTESTATION D'ACCUEIL	Mairie du domicile Imprimé à remplir en mairie par l'accueillant.	Seront précisées lors de la demande	Timbres fiscaux de 30€ (Trésor Public ou buralistes)
EXTRAIT DU CASIER JUDICAIRE	Par courrier Casier Judiciaire National 107 rue Landreau 44079 Nantes www.cjn.justice.gouv.fr		Gratuit

Pour en savoir plus et connaître les dernières mises à jour : www.service-public.fr

Bon à savoir

ELECTIONS : pour être inscrit sur les listes électorales, vous devez faire connaître tout changement d'adresse au service des élections. Les inscriptions sur les listes électorales se font toute l'année avant le 31 décembre de l'année précédant l'élection. Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique après le recensement militaire.

	Où s'adresser	*Pièces à fournir*	*Observations/Coûts*
DEMANDE DE LIVRET DE FAMILLE	* 1ère demande faite sur lieu de naissance du premier enfant (pour parents non mariés) * duplicata : s'adresser à la mairie du domicile qui transmettra aux mairies concernées	Remplir un formulaire qui sera transmis à la Mairie de mariage/Mairie(s) naissance(s)/enfants(s) • Présenter une pièce d'identité	Gratuit
MARIAGE	Mairie du domicile de l'un des futurs conjoints	Dossier à retirer en mairie et à rendre 2 mois avant la date du mariage	Les futurs époux se présenteront obligatoirement au guichet Etat Civil pour une pré-inscription. Gratuit
LEGALISATION DE SIGNATURE	Mairie du domicile (signature à apposer devant l'officier d'Etat Civil)	Carte d'identité ou passeport	Gratuit
RECENSEMENT MILITAIRE	Mairie du domicile, dans les 3 mois après le 16e anniversaire	Carte d'identité ou passeport du demandeur et livret de famille	Gratuit, présence du "recensé" seul ou avec un parent obligatoire
DEMANDE D'ACTE D'ETAT CIVIL (naissance, décès, mariage)	Mairie du lieu de l'événement	• Directement auprès de l'état civil de la mairie en présentant une pièce d'identité **ou** • Demande par courrier, joindre une enveloppe timbrée pour le retour (indiquer : nom, prénom, date et lieu de naissance et filiation. Joindre une copie de pièce d'identité) www.service-public.fr	Gratuit
RECONNAIS-SANCE AVANT NAISSANCE	Mairie	• Pièce d'identité • Livret de famille si déjà un ou plusieurs enfants	Gratuit
DECLARATION DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	• Livret de famille et carte d'identité des parents • Certificat de naissance (médecin ou sage-femme)	Dans les 5 jours ouvrés qui suivent la naissance. Gratuit
DECLARATION DE DECES	Mairie du lieu de décès	• Livret de famille ou carte d'identité • Certificat de décès (médecin)	Dans les 24 heures Gratuit
INSCRIPTION SCOLAIRE	Directement auprès de l'établissement scolaire (maternelle et primaire)	Apporter l'avis d'imposition de l'année précédente en Mairie	Gratuit
CERTIFICAT D'HEREDITE	Notaire	Livret de famille	Payant
PACS	Enregistrement dans le tribunal d'instance de la ville. A partir de novembre 2017 : en mairie ou auprès d'un notaire. Informations sur www.service-public.fr Gratuit	• Pièce d'identité • Livret de famille si déjà un ou plusieurs enfants	Gratuit

CONSERVATION DES DOCUMENTS

COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL LES GARDER ?

Principe
Le délai de conservation des papiers varie selon leur nature. Il s'agit de durées minimales pendant lesquelles il est possible de faire valoir un droit ou de réclamer un paiement relatif à ce document.

• ASSURANCE •

Quittances, avis d'échéance, courriers de résiliation, preuves du règlement : date du document + 2 ans.
Contrat : durée du contrat + 2 ans.
Relevé d'information automobile : permanente.
Assurance-vie : 10 ans (ce délai s'applique au bénéficiaire de l'assurance dès qu'il a connaissance du contrat).
Dommages corporels : 10 ans.

• VÉHICULE •

PV pour amende forfaitaire : 3 ans. (Si le Trésor public n'a rien fait pour obtenir le paiement de l'amende 3 ans après sa notification, l'automobiliste ne doit plus rien).
Factures (achat, réparation...) : durée de conservation du véhicule + 2 ans en cas de revente (vice caché).
Certificat d'examen du permis de conduire : 4 mois, jusqu'à réception du permis.

• BANQUE •

Chèques à encaisser : 1 an et 8 jours (Passé ce délai, le chèque ne peut plus être encaissé mais la dette reste due).
Contrat de prêt (immobilier et consommation) et autres justificatifs : 2 ans à compter de la dernière échéance.
Relevés de compte, talons de chèque : 5 ans (un débit frauduleux peut être contesté dans un délai maximum de 18 mois).

• FAMILLE •

Actes d'état civil (copies intégrales et extraits) : permanente (certaines procédures nécessitent un acte d'état civil récent).
Avis de versement d'allocations familiales : 3 ans (Délai de reprise en cas de trop versé, 5 ans en cas de fraude ou de fausse déclaration. L'allocataire a 2 ans pour agir en paiement de ses prestations).
Jugement de divorce, jugement d'adoption : permanente (en cas de perte, une copie est fournie par le tribunal).
Acte de reconnaissance d'un enfant : permanente (la mairie peut en délivrer une copie).
Contrat de mariage (documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs) : permanente (en cas de perte du contrat de mariage, s'adresser au notaire qui l'a établi).
Livret de famille : permanente (en cas de perte, un duplicata peut être obtenu à la mairie).

• LOGEMENT •

Factures d'électricité et de gaz : 5 ans (délai pour contester une facture. Le fournisseur a 2 ans pour agir en paiement contre un abonné).
Factures d'eau : 5 ans (délai pour contester une facture. Pour agir en paiement contre un abonné, le fournisseur a : 4 ans (fournisseur public), 2 ans (fournisseur privé)).
Factures de téléphonie (fixe et mobile) et Internet : 1 an.
Preuve de restitution de matériel (box) : 2 ans (à compter de la restitution).
Factures liées aux travaux : 10 ans ou 2 ans selon la nature des travaux (gros-œuvre : 10 ans ; petits travaux (fenêtres par exemple) : 2 ans).
Certificats de ramonage : durée d'occupation du logement + 1 an.
Attestations d'entretien annuel des chaudières : durée d'occupation du logement + 2 ans.
Titre de propriété : permanent.
Preuve du paiement des charges de copropriété, correspondances avec le syndic , procès verbaux des assemblées générales de copropriété... : 10 ans.
Contrat de location, état des lieux, quittances de loyer : durée de la location + 3 ans (ces délais s'appliquent aux logements loués comme résidence principale (vides ou meublés)).
Courrier de révision de loyer : durée de la location + 1 an (ce délai s'applique aux logements loués à titre de résidence principale (vides ou meublés)).
Inventaire du mobilier pour les locations

meublées : durée de la location (jusqu'à la restitution de l'éventuel dépôt de garantie).
Échéance APL : 2 ans.

• IMPÔTS ET TAXES •

Déclarations de revenus et avis d'imposition sur le revenu : 3 ans (à compter de l'année qui suit l'année d'imposition (exemple : déclaration 2014 à conserver jusqu'à la fin 2017)).
Avis d'impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation) : 1 an (3 ans en cas de dégrèvement, exonération ou abattement).

• TRAVAIL •

Bulletins de salaire, contrat de travail, certificats de travail : jusqu'à liquidation de la retraite (le salarié dispose de 3 ans pour réclamer un arriéré de salaire).
Attestation assedic ou pôle emploi : jusqu'à obtention de l'allocation chômage (ce document peut être utile dans le cadre du calcul des droits à la retraite).
Reçu pour solde de tout compte : 6 mois (à compter de la signature du salarié) ; 3 ans à défaut de signature).
Échéances allocations chômage : 3 ans (délai de reprise du trop perçu), 10 ans en cas de fraude ou fausse déclaration. Ce document peut être utile dans le cadre du calcul des droits à la retraite.
Titres de paiement de la pension de retraite : permanente (documents utiles pour le calcul des droits à la pension de réversion).

• SANTÉ •

Remboursements d'assurance maladie et maternité
Durée de conservation : 2 ans.
Les caisses disposent d'un délai de 2 ans pour réclamer le remboursement des sommes indûment versées (sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration).
Mutuelle (carte, remboursement,...)
Durée de conservation : variable
Au minimum suivant les délais prévus dans le contrat pour adresser une demande de remboursement.
Ordonnances
Durée de conservation : 1 an.
Délivrance d'audioprothèses : pas de délai.
La délivrance de la plupart des médicaments peut se faire dans l'année qui suit leur prescription.
Pour les lunettes correctrices, la validité des ordonnances est de 3 ans pour les plus de 16 ans.
Versement d'indemnités journalières
Durée de conservation : variable
Au minimum jusqu'à la liquidation des droits à retraite, dans l'hypothèse où la validation de ces périodes n'aurait pas été faite.
Accident du travail : remboursements, indemnités journalières, certificats et examens médicaux
Durée de conservation : indéfinie.
Documents utiles en cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé.
Capital décès
Durée de conservation : 2 ans.
À compter du jour du décès.
Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé
Durée de conservation : indéfinie.
Carnet de santé à conserver au moins pendant la minorité de l'enfant.
Certificats, examens médicaux, radiographies
Durée de conservation : indéfinie.
Documents utiles en cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé.
Papiers d'une personne décédée
Les délais de conservation des papiers continuent de s'appliquer après le décès du défunt car certains peuvent prouver des dettes ou des créances transmises aux ayants droit lors de la succession. Le versement de certaines prestations sociales après le décès du bénéficiaire peuvent faire l'objet d'une action en recouvrement auprès des ayants droit pendant 5 ans à compter du décès.

PUB 3

VIE QUOTIDIENNE

LES REGLES D'URBANISME

Pour la commune de L'Arbresle, c'est Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé par le Conseil Municipal du 10 mars 2014, modifié le 15 février 2016, qui détermine les règles applicables pour chaque partie du territoire communal.

Il redéfinit, sur une échelle de 10 à 15 ans, l'ensemble des politiques d'aménagement et d'urbanisme de la commune et il prend en compte l'ensemble des thématiques et des problématiques de notre territoire (circulation, risque, habitat, transport, environnement, économie...).

La réalisation de tout projet de construction, de modifications de l'aspect extérieur, ou de certains travaux d'aménagement est subordonnée à une autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager et procédure de déclaration préalable) à retirer en mairie.
L'instruction de cette autorisation et la délivrance d'un accord ou d'un refus se fait au regard du Code de l'Urbanisme et du règlement du PLU.

Avant d'envisager un projet, quel qu'il soit, il est indispensable de s'interroger sur les règles applicables. Pour ce faire, plusieurs services restent à votre disposition :

- **le Service Urbanisme de la mairie.** Il assure une permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h au 04 74 71 00 00 et vous accueille uniquement sur rendez-vous : le mardi et le vendredi de 8h30 à 12h, le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- **les services de l'instruction du droit des sols du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL)** (www.ouestlyonnais.fr). Permanence le matin au 04 78 48 88 10.
- **l'Architecte des Bâtiments de France (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP) :** (www.rhone.gouv.fr). Permanence l'après-midi au 04 72 26 59 70.
- **le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône** (CAUE) qui réalise une permanence, dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, tous les premiers lundis du mois (sauf en août) sur rendez-vous au 04 72 07 44 55 (www.caue69.fr).

Enfin, vous pouvez avoir accès, via le site internet de la mairie de L'Arbresle (www.mairie-larbresle.fr rubrique Vivre/mon cadre de vie/urbanisme), à différentes informations et documents (plan de zonage, règlements...).

LE SERVICE DE L'EAU

Le Service de l'Eau est exploité en régie directe par la commune de L'Arbresle, afin de fournir aux usagers une eau présentant les qualités imposées par la réglementation sanitaire en vigueur.

La commune de L'Arbresle est à ce titre chargée de la distribution d'eau potable. Elle facture l'assainissement de l'eau pour le compte du SIABA (Syndicat Intercommunal d'assainissement du bassin de L'Arbresle). Les règlements de l'eau et de l'assainissement sont disponibles sur (www.mairie-larbresle.fr rubrique Vivre/mon cadre de vie/eau)
Pour toute information et réclamation concernant l'assainissement de l'eau, l'usager est tenu de prendre directement contact avec le SIABA (voir page 15).

Contacts
Mairie de L'Arbresle
Tél. : 04 74 71 00 00 ;
service-eau@mairie-larbresle.fr
Horaires d'ouverture du service de l'Eau : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

Abonnement

Il est nécessaire de signaler votre arrivée auprès du service de l'Eau dès que vous prenez possession d'un terrain, local destiné ou non à usage d'habitation, et pour lequel vous souhaitez bénéficier du droit au raccordement sur le réseau d'eau potable.
Pendant la durée de votre abonnement, vous devez garantir l'accès aux agents du service de l'Eau pour permettre le relevé, la vérification du dispositif de comptage (et du dispositif de relève à distance lorsqu'il existe), ainsi que le renouvellement du compteur.
En cas de départ, il faut le signaler auprès du service de l'Eau dès que possible afin qu'il puisse organiser le relevé du compteur qui déterminera la fin de la période de consommation et du contrat d'abonnement.
A défaut, l'usager reste redevable du paiement de l'abonnement et de la consommation d'eau pendant la période d'inoccupation du logement.

Demande de branchement, remplacement de compteur

Vous devez également contacter le service de l'eau au 04 74 71 00 00 afin qu'un technicien se déplace pour évaluer les travaux à effectuer.

En cas d'urgence / dépannage sur le réseau

En dehors des heures d'ouverture du service, téléphonez au 06 80 05 35 44.
Attention, les abonnés sont responsables du gel éventuel de leurs compteurs et des fuites d'eau sur leur propriété (protection à prévoir par temps froid).

Facturation

2 factures sont envoyées dans l'année :
• une facture intermédiaire au mois de juin : non issue d'un relevé de votre compteur, cette facture représente 40% de la consommation de l'année précédente et des prestations annuelles forfaitaires ;
• une facture de solde au mois de décembre : cette facture est précédée d'un relevé de votre compteur effectué par un technicien de notre service à partir du mois de septembre.

Paiement des factures

Auprès de la Trésorerie de L'Arbresle
ou sur le site internet de la mairie de L'Arbresle www.mairie-larbresle.fr dans la rubrique "Mes démarches/autres démarches/Régler mes factures".

Qualité de l'eau

L'eau distribuée sur notre commune fait l'objet de nombreux contrôles sanitaires tout au long de l'année. Les résultats de ces différentes analyses sont affichés en mairie et un rapport dressé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) Rhône-Alpes accompagne chaque année votre facture intermédiaire de juin.

Pour en savoir plus :

www.eaupotable.sante.gouv.fr

LE SERVICE VOIRIE - ESPACES VERTS

La commune de L'Arbresle met tout en œuvre pour appliquer les mesures réglementaires nécessaires permettant la commodité de passage dans les rues, places et voies publiques.

Pour cela, différentes prestations sont réalisées :

- balayage manuel et mécanique par secteur selon un calendrier défini,
- collecte des corbeilles de propreté,
- mise en valeur progressive du quartier historique,
- création et entretien de parcs à chiens,
- passage piétons avec bandes blanches et potelets éclairés la nuit,
- renouvellement du mobilier urbain dans un souci de sécurisation et d'harmonisation,
- travaux de sécurisation et d'aménagement de la voirie.

Pour une ville plus propre et plus attrayante où il fait bon vivre, des efforts sont demandés aux équipes municipales, mais rien ne serait possible sans la participation et le civisme de tous.

Si vous constatez :

- une excavation sur la chaussée,
- une fuite d'eau,
- une défaillance de l'éclairage public ou des feux tricolores,
- des bennes à verres ou vêtements débordantes,
- la pose d'encombrants sauvages,
- des poubelles de rues, bacs poubelles ou conteneurs non collectés,
- une dégradation du mobilier urbain, des arbres et de la sécurité de voirie (marquage au sol)
- des panneaux de signalisation tordus, arrachés, tagués,.....

Appelez le service technique en mairie au 04 74 71 00 00
ou en cas d'urgence, l'astreinte technique : 06 80 05 35 44

• ESPACES VERTS : ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES NATURELLES •

Dans tous les domaines, et particulièrement dans le cadre de la gestion des espaces verts, la mairie de L'Arbresle remet en question ses méthodes de travail pour agir toujours plus en faveur de l'environnement. Ainsi, plusieurs démarches ont été enclenchées.

• Objectif zéro pesticide

La commune de L'Arbresle s'est engagée dans le cadre de la Charte régionale d'entretien des espaces publics « objectif zéro pesticide » dans nos villes et villages.
Cette charte est portée au niveau du territoire par le SYRIBT (Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine) et elle a pour objectif d'accompagner les communes signataires vers la réduction, voire la suppression totale de l'utilisation des pesticides dans la gestion des espaces verts. Elle comporte

objectif zéro pesticide dans nos villes et villages

pour cela 3 niveaux d'étapes sur 5 ans.
La commune de L'Arbresle a accédé en 2015 au niveau 2.
Pour la mairie, cet engagement s'inscrit dans le cadre d'une meilleure gestion des espaces verts, avec plusieurs initiatives déjà lancées.
D'une façon générale, l'utilisation des produits phytosanitaires a été fortement réduite (moins 20 % environ). Ils sont encore utilisés pour l'entretien du cimetière, des stades et des grands axes de voirie, avec pour objectif de tendre progressivement vers un désherbage mécanique sur ces derniers.

• Economies d'eau

L'arrosage automatique permet de gagner en efficacité et d'optimiser les quantités utilisées, le service voirie utilise l'eau provenant d'un forage et des cuves de récupération d'eau de pluie ont été installées dans les écoles de L'Arbresle.
Par ailleurs, cette donnée est prise en compte dans le choix des plantations et des techniques utilisées (paillage...) afin de réduire toujours et encore les volumes d'eau utilisés.

• Un plan de désherbage est mis en œuvre depuis 2012

Il consiste à développer une gestion différenciée selon les secteurs de la commune : plusieurs types de zones ont été définis selon le niveau d'exigence en termes d'entretien.

Le plan de désherbage consiste également :
• à mieux prendre en compte les risques de pollution envers la ressource en eau : une carte des secteurs à risques a ainsi été dressée.
• à donner la priorité aux techniques alternatives, en cohérence avec les moyens dont dispose le service Espaces Verts. Cela est possible grâce par exemple à un retour aux outils mécaniques et manuels.

Pour en savoir plus :

toutes ces actions sont détaillées dans le guide du fleurissement de la commune, disponible sur le site internet : www.mairie-larbresle.fr, rubrique Vivre / Mon cadre de vie / Environnement / Patrimoine naturel

PROPRETE ET GESTES CITOYENS

• TRAITEMENT ET COLLECTE DES DÉCHETS •

Contact
Communauté
de Communes du
Pays de L'Arbresle
117 rue Pierre
Passemard
69210 L'Arbresle
Tél. : 04 74 01 68 90
adresse mail :
ccpa@paysdelarbresle.fr
site internet :
www.paysdelarbresle.fr

La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) a pour compétence la collecte et le traitement des déchets des ménages sur les communes de son territoire. Ainsi, vous devez contacter la CCPA pour toute information concernant la collecte des ordures ménagères, celle des emballages ménagers, celle du verre ou la gestion des déchèteries.

A noter :
la communauté de communes a édité un "guide du tri". Il est à votre disposition à l'accueil de la mairie ou sur www.paysdelarbresle.fr

• Les différents secteurs de collecte de L'Arbresle

Secteurs de collecte en porte à porte :
- L'Arbresle centre-bourg
- L'Arbresle hors centre

Des calendriers en format papier sont disponibles à l'accueil de la mairie.

A noter :
- Les bacs roulants doivent être sortis la veille au soir des jours de collecte et rentrés au plus tard le soir même après ladite collecte.
- Ces bacs seront placés de manière à ne gêner ni la circulation des véhicules sur la chaussée, ni les déplacements des usagers sur le trottoir (en particulier, les personnes à mobilité réduite), ni la sécurité des équipiers de collecte.
- Les dépôts sauvages sont interdits sur la voie publique.

Secteurs des conteneurs enterrés :
Dans ces secteurs, la collecte des rues en porte-à-porte ne se fait pas. Les usagers doivent apporter leurs déchets dans l'un des sites mis à leur disposition.

A noter :
- les emballages en verre doivent être déposés en vrac sans bouchon, ni couvercle dans le conteneur à verre.
- Les ordures ménagères sont à déposer dans des sacs fermés (au maximum 50 litres).
- Le tri (emballages ménagers, papiers...) sont à jeter en vrac. Un sac de précollecte a été distribué aux usagers pour faciliter le geste de tri.

• Avec le compostage, rien ne se perd, tout se transforme

La Communauté de Communes propose des composteurs pour vous aider à réduire vos déchets et à obtenir un engrais naturel pour votre jardin.
- Soit un composteur collectif, situé rue du Docteur Michel (derrière la MJC).
- Soit des composteurs individuels au prix de 20 € (2 max par foyer).

• LES DÉCHÈTERIES À VOTRE DISPOSITION SUR LE PAYS DE L'ARBRESLE •

• Déchèterie de Fleurieux sur l'Arbresle
Lieu-dit « Sous la Roche »
tél. 04 74 01 35 63
Horaires d'ouverture :
• Période du 1er octobre au 31 mars : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 17h.
• Période du 1er avril au 30 septembre : fermeture à 18h.
Fermée le mardi, le dimanche et les jours fériés.

• Déchèterie de Courzieu - La Brévenne
Lieu-dit « La Brévenne »
tél. 04 74 72 22 36
Horaires d'ouverture :
• Période du 1er octobre au 31 mars : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h ; le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 17h.
• Période du 1er avril au 30 septembre : fermeture à 18h.
Fermée le jeudi, le dimanche et les jours fériés.

Conditions d'accès :
un service règlementé
Les déchèteries sont ouvertes aux personnes majeures résidant dans la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle ainsi qu'aux professionnels du territoire. Pour ce faire, il faut disposer d'une carte d'accès disponible sur demande auprès de la Communauté de Communes.
Elle est strictement personnelle et affectée à une adresse. Le gardien est autorisé à demander en plus un justificatif d'identité ou de domicile pour vérification de la bonne attribution de la carte.

• COLLECTE DES DÉCHETS DES ACTIVITÉS DE SOIN À RISQUE INFECTUEUX (DASRI) •

Chaque patient concerné peut récupérer gratuitement une boîte jaune auprès de son pharmacien. Une fois la boîte jaune remplie de seringues (pas de pansements), le patient la dépose en pharmacie.

• STOP PUB : RÉDUISONS NOS DÉCHETS À LA SOURCE ! •

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle met à la disposition des ménages des autocollants « Stop pub » à coller sur les boîtes aux lettres. Cet autocollant signale la volonté de ne pas recevoir de publicité. Un bon moyen de réduire efficacement la production de déchets et qui n'empêche en rien la réception des informations citoyennes (municipales, intercommunales...).
Les STOP-PUB sont disponibles en mairie, au siège de la Communauté de Communes ou sur demande par courriel à l'adresse : ccpa@paysdelarbresle.fr

• BORNES DE TRI POUR LES VÊTEMENTS •

La mairie de L'Arbresle s'est engagée avec la société Next Textiles pour la mise à disposition d'un plus grand nombre de bornes de textiles sur la commune.
Au total 9 points de collecte sont ainsi proposés : place du 19 mars 1962, rue Emile Zola (près de l'impasse du Moulin), parking de l'école des Mollières, rue Anne Frank, devant le parking de l'hôpital, place Victor Hugo, place des 3 communes, square du 8 mai 1945 (en face du Lycée Barthélémy Thimonnier) et sur le parking de l'avenue du 11 Novembre, près du collège des 4 Vents. Vous pouvez y déposer vos vêtements, linges de maison propres et chaussures dans des sacs plastiques. A chaque tonne collectée, 10 € seront reversés à une association caritative locale. Autant de bonnes raisons de donner une nouvelle vie à vos textiles et chaussures !

PROPRETE ET GESTES CITOYENS

• OPÉRATION RAMASSAGE DE CARTONS •

La commune de L'Arbresle, dans le cadre d'un partenariat avec Emmaüs, organise le ramassage des cartons une fois par semaine dans le centre-ville.
Ce système, mis en place à destination des commerçants, est aussi ouvert aux particuliers.
Les cartons cassés et pliés doivent être déposés entre le mercredi 18h et le jeudi 8h au plus tard uniquement sur les points de regroupement suivant :
• Point 1 : angle place Sapéon/rue Pierre Brossolette
• Point 2 : angle rue Charles de Gaulle/rue Raspail
• Point 3 : angle rue Peillon/place Carnot
• Point 4 : rue Pierre Brossolette/angle place de la Liberté

• AVIS AUX JARDINIERS •

Par souci de bon voisinage, nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins à moteur (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants, fixés par l'arrêté municipal n°405-12 du 5 septembre 2012 :
• du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
• le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
• les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
Les personnes ne respectant pas ces dispositions risquent une contravention de la 1ère à la 3e classe, en fonction de l'infraction constatée.

• Que faire de mes déchets verts ?

Ils peuvent faire l'objet de compostage ou bien ils doivent être emmenés dans l'une des déchèteries communautaires à Fleurieux-sur-L'Arbresle ou Courzieu-La Brévenne.
Le brûlage des déchets verts est en effet interdit. Il peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé (pollution de l'air aux particules fines) et peut être la cause de la propagation d'incendie.

En cas de non-respect, vous risquez une contravention de 3e classe (450 €), prévue dans le règlement sanitaire départemental.

• LES REGLES DE STATIONNEMENT •

La commune de L'Arbresle est divisée en 4 zones de stationnement gratuites à durée limitée, repérées par un marquage au sol et des panneaux.
Rouge : 1h de stationnement autorisé, bleu : 2h, vert : 4h, blanc : durée limitée à 7 jours.
L'utilisation du disque de stationnement normalisé européen à une fenêtre est obligatoire sur toutes les zones (hors zone blanche).
Cette réglementation s'applique du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, hors jours fériés et le mois d'août. Il n'est donc pas nécessaire de mettre l'aiguille du cadran sur une heure avant 9h le matin ou avant 14h si vous arrivez en début d'après midi. Par ailleurs, **la pause entre 12h et 14h « suspend » la durée en cours.**
Par exemple : vous vous êtes garé en zone bleue (2h) à 11h. Vous disposez donc d'une heure de stationnement de 11h à 12h puis d'une deuxième heure de stationnement de 14h à 15h.
Les riverains touchés par la règlementation du stationnement peuvent bénéficier de vignettes pour garer leur véhicule particulier librement, sans disque de stationnement, sur certaines zones.

SANTE ET SOLIDARITE

POLITIQUE DE LA VILLE

La commune de L'Arbresle a engagé un travail dans le cadre de la « politique de la ville », pour améliorer le cadre de vie des habitants et le "vivre ensemble".

3 axes prioritaires ont été définis :

1- La citoyenneté - lutte contre les discriminations
2- Réussite sociale et éducative des jeunes
3- Emploi, insertion

Pour ce faire, la commune de L'Arbresle a souhaité mettre en place des travaux axés sur la parentalité, l'amélioration du cadre de vie, l'accompagnement d'un collectif d'habitants...

A ce jour, différentes commissions sont mises en place avec le regroupement de différents partenaires sociaux (Maison du Département du Rhône, Service de Prévention du Département, MJC, Centre Médico-Psychologique (CMP), Mission Locale, établissements scolaires, l'Office Municipal des Sports, Grain de Sel, CCAS, MSA, Associations de Parents d'élèves...) pour travailler sur ces thématiques.

Différents projets ont ainsi été développés :

• La salle municipale du Chambard

Avenue de la Paix - 69210 L'Arbresle
Il s'agit d'un lieu d'activités (atelier couture, cuisine, danse, informatique...), d'échange de savoirs et de services, ouvert et à l'écoute de tous les Arbreslois. Chaque mercredi après-midi sont proposés des ateliers à destination des parents et de leurs enfants. Chaque semaine, des habitants, seuls ou en famille, s'y rencontrent et partagent ensemble des instants de convivialité au gré des animations organisées.
Rejoignez ce collectif pour prendre part à ces moments, donner votre avis, faire des propositions de nouvelles activités, développer des actions de solidarité, ou tout simplement passer un après-midi en notre compagnie !

• La commission parentalité

Elle propose un accompagnement à la parentalité en direction de parents d'adolescents.
Des temps d'information et d'échange sont ainsi organisés sous la forme de soirées-débats et de cafés des parents recouvrant des thèmes divers : choix d'orientation, être ado aujourd'hui, monoparentalité, l'ado et son corps, etc.

Autre objectif de la commission parentalité : l'organisation de sorties familiales (week-end à la mer, journées nature ou dans un parc d'attraction...), proposées à toutes les familles arbresloises, dans l'objectif de partager une journée ensemble, petits et grands, habitants de L'Arbresle. La plaquette des conférences-débats, cafés des parents et sorties familiales paraît à l'automne, vous pouvez la retrouver en mairie ou sur www.mairielarbresle.fr.

• Les chantiers jeunes

Les chantiers jeunes résultent d'une volonté politique conduite sur la commune de l'Arbresle.
Le but est de permettre aux jeunes de 14 à 25 ans d'avoir une première approche du travail tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie de la commune (rénovation de bâtiment, embellissement ...).
Les chantiers de la commune de L'Arbresle sont coordonnés par le responsable du Point Information Jeunesse et sont réalisés en partenariat avec différents acteurs tels que l'agent de Développement Local de la Politique de

la Ville de la commune, la MJC, les Educateurs de Prévention du département du Rhône, L'OPAC et la Mission Locale.

Le principe est le suivant : Un groupe de 6 jeunes maximum, encadré par un professionnel du territoire réalise un chantier sur 5 demies journées. Ces quelques jours passés ensemble sont de véritables temps d'échange et d'apprentissage rythmés par des temps conviviaux.

Contact Politique de la ville
Animateur de développement local
Tél. 04 74 71 49 61 ou 06 25 45 86 15
politique-de-la-ville@mairie-larbresle.fr

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE L'ARBRESLE

Le CCAS est un établissement public, dirigé par un conseil d'administration. A ce titre, il possède un budget autonome de celui de la commune.
Ce conseil d'administration est présidé de plein droit par le Maire, Président du CCAS.

• Le CCAS intervient dans :

Les aides légales
• instruction des dossiers de placement des personnes en maison de retraite
• instruction des dossiers de placement en Centre d'Accueil Temporaire (CAT)
• instruction des dossiers d'obligations alimentaires
• enregistrement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
Ces dossiers, une fois instruits, sont transmis aux services départementaux.

Les aides facultatives
Elles sont accordées par le CCAS après délibération du Conseil d'Administration.
• Billets de spectacles "Culture pour tous" ;
• aides financières ;
• bons alimentaires dans les cas d'extrême urgence.
Ces deux derniers points sont soumis au CCAS après avis des assistants sociaux de la MDR (Département).

Autres actions
• Permanence CAF (le mercredi dans les locaux de la Mairie et uniquement sur rendez-vous) ;
• Relations constantes avec les partenaires sociaux ;
• Constitution des dossiers de logement avec les partenaires de l'OPAC ;
• Orientation des jeunes vers la Mission Locale ou les éducateurs du Département..
• Dispositifs de prévention canicule et grand froid.

• Centre de Loisirs sans Hébergement avec la MJC
Une aide financière est accordée aux familles arbresloises en fonction du quotient familial pour l'activité du Centre de Loisirs Sans Hébergement organisé par la MJC (voir modalités et inscriptions à la MJC).

• Logement d'urgence
Un logement appartenant à la commune est mis à la disposition des personnes sans domicile fixe, pour un nombre de nuits limité (2 nuits et 3 jours).

CCAS DE L'ARBRESLE

Un appartement de dépannage d'urgence est réservé aux Arbreslois victimes d'un sinistre (pour une période de 2 mois).

• Repas des Anciens
Chaque année, dans le courant du 1er trimestre, la commune organise le repas des anciens.
Celui-ci est offert aux Arbreslois à partir de l'année de leur 70ème anniversaire. Les fiches d'inscription sont à votre disposition pendant cette période en Mairie.

• Séjour « seniors en vacances » :
Chaque année, en partenariat avec l'ANCV, le CCAS organise un séjour d'une semaine pour les personnes de plus de 60 ans résidant à L'Arbresle. Le CCAS souhaite, par cette opération « seniors en vacances », privilégier le départ en vacances des personnes âgées à revenus modestes.

• Réveillon Solidaire
Cette soirée est dédiée aux Arbreslois isolés ou en difficultés financières.
L'inscription est réalisée par le biais des associations caritatives locales et du CCAS de L'Arbresle.
Cet événement est possible grâce au partenariat et au soutien de plusieurs entreprises du territoire.

• Portage de repas à domicile :
Ponctuellement ou de façon régulière, les personnes âgées arbresloises peuvent bénéficier d'un service de repas à leur domicile le midi des jours ouvrables. Les commandes sont prises par le personnel du Foyer-Autonomie « La Madeleine », qui en assure également la livraison.

Pour tous renseignements :
Olivier GAUDILLERE
Directeur du CCAS
Tél. 04 74 26 93 93
fpa-ccas@mairie-larbresle.fr

FOYER-AUTONOMIE LA MADELEINE

Cet établissement d'hébergement pour personnes âgées est géré par le Centre Communal d'Action Sociale de L'Arbresle et est strictement non médicalisé.
Il est réservé aux personnes âgées de plus de 60 ans qui sont en mesure d'accomplir les actes de la vie courante sans l'assistance d'une tierce personne.

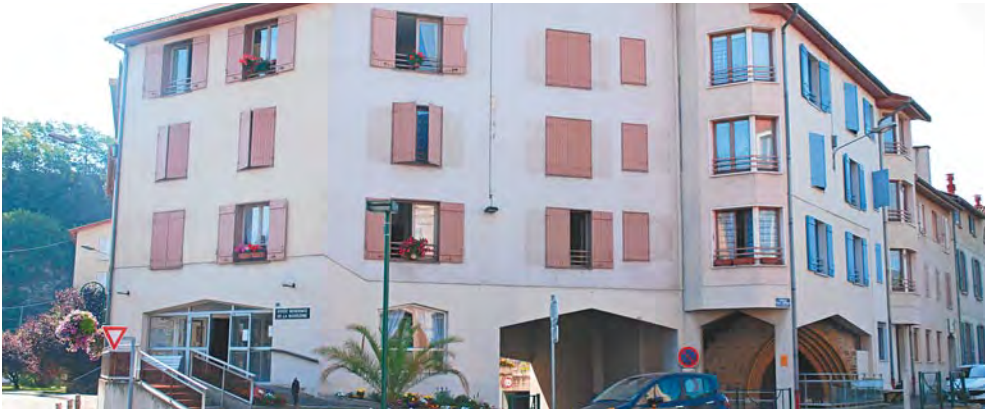

C'est une structure d'accueil entièrement rénovée en 2017, vous offrant à la fois confort, sécurité 24h/24, tout en conservant votre indépendance.
Le foyer, situé au cœur de L'Arbresle, se compose de trois étages d'habitation desservis par 2 ascenseurs.
Sa capacité d'accueil est de 54 appartements du type F1, F1 bis et F2 pour couples.
Chaque appartement comprend une cuisine équipée, une salle de bain individuelle avec douche et W-C, une sonnette d'alarme dans la pièce principale et un médaillon de télé-alarme fourni pour chaque résident, reliés 24h sur 24 aux personnes de garde et au bureau de la direction.
Les appartements sont meublés par les résidents, à leur convenance.
Les résidents gardent le choix de leur médecin traitant, de leur infirmière et de leur aide à domicile.
Une salle de restaurant est à la disposition des pensionnaires, du lundi au vendredi, le midi seulement. Un potage et dessert peuvent être livrés en chambre le soir. La prise des repas au restaurant est facultative. Les tarifs de l'établissement sont fixés chaque année par le Conseil d'Administration du CCAS et les résidents peuvent bénéficier, en fonction de leurs ressources, de l'Aide Personnalisée au Logement et éventuellement de l'Aide Sociale.
Des animations sont régulièrement proposées par la direction : spectacles de chants et de danse, jeux de cartes et de société, cours d'informatique, chorale, ateliers de parole, séances de gymnastique adaptée... Un dispositif de contrôle d'accès a été mis en place aux portes d'entrée de l'établissement afin de renforcer la sécurité des locataires.
La salle de restaurant et le petit salon sont dotés d'une climatisation (ces locaux sont mis à la disposition de la population arbresloise en cas d'activation du Plan Canicule Départemental).

Pour tous renseignements :
Olivier GAUDILLERE,
Directeur de l'établissement
Tél. 04 74 26 93 93
fpa-ccas@mairie-larbresle.fr

PREVENTION – SANTE

• Hôpital – Centre périnatal de L'Arbresle
L'Hôpital de l'Arbresle propose
4 filières de soins organisées :
1. Périnatalité ;
2. Addictologie ;
3. Gériatrie ;
4. Médecine Générale.

Contact
206, chemin du Ravatel
Tél. 04 74 01 68 68 ; fax : 04 74 01 68 67
Adresse mail : contact@hoparb.com

• A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) Section de L'Arbresle
Maison des Associations
33 bis, rue Gabriel Péri.

Permanences tous les jours :
8h30-12h et 13h-16h30. Fermé le mercredi après-midi.
Tél. 04 37 58 09 73
Adresse mail :
admr.larbresle@fede69.admr.org
http://admr-rhone.fr

• Centre médico psychologique (C.M.P.) et Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (C.A.T.T.P.)
Rue Louis Foucré
Tél. 04 74 26 44 80
http://www.ch-st-cyr69.fr/

• SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) et équipe spécialisée Alzheimer
Rte de Grands Champs
69210 Sain Bel

Permanence téléphonique
du lundi au vendredi de 12h à 14h
Tél. 04 74 01 32 56
fax: 04 74 01 20 26
Adresse mail : siad-arbresle@admr69.org
http://admr-rhone.fr

• EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) Les Collonges
247 route de L'Arbresle
69210 St Germain Nuelles
Permanence téléphonique :
Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Tel. 04 74 26 92 92

LES PERSONNES HANDICAPEES

• La Maison des Mollières

Foyer d'Accueil Médicalisé pour personnes déficientes visuelles avec handicaps associés (admission sur orientation de la MDPH).

12, chemin du Ravatel
Tél. 04 74 26 94 19 ; fax : 04 74 01 52 99
Adresse mail : mollieres@wanadoo.fr
www.maisonsdesaveugles.com

• Association d'Aide aux Personnes Handicapées des Trois Vallées (AAPHTV)

Sa mission est d'accueillir des personnes handicapées mentales âgées de 20 à 60 ans, en incapacité de travail.
L'AAPHTV a trois services :
• un foyer de vie de 24 places, situé au 830 chemin de la Rivière à Eveux ;
• un accueil temporaire de 8 places dont 2 sont réservées à l'urgence, situé au même endroit que le foyer de vie ;
• un accueil de jour de 16 places, accueillant des personnes externes et situé au 217, avenue du Champ d'Asile à L'Arbresle.

830 chemin de la rivière 69210 EVEUX
Tél. 04 72 38 00 44 ; fax : 04 72 83 56 41
Adresse mail : foyerles3vallees@aaphtv.fr
http://aaphtv.com/

• Maison du GRIM La Pierre d'Orée

Grim est une association à but non lucratif fondée en 1987 dans le Rhône. Les objectifs du Grim n'ont pas cessé d'évoluer au fil des années, afin de proposer des solutions adaptées aux personnes handicapées psychiques. Aujourd'hui, l'association accompagne près de 1700 personnes dans leurs démarches quotidiennes, mais aussi dans leurs projets d'accès à un logement, à un travail ou aux soins.
Les Maisons du GRIM sont des Foyers de vie conçus pour apporter une solution d'hébergement à des personnes en situation de handicap psychique.
Ces lieux de vie prennent en compte les besoins des résidents et valorise leurs capacités.
La Maison du GRIM La Pierre d'Orée à L'Arbresle propose un hébergement pour 15 personnes en situation de handicap psychique stabilisé, âgées de 20 à 60 ans, bénéficiant d'un suivi psychiatrique, aptes à s'inscrire dans une vie collective, orientées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

58 chemin du Ravatel - 69210 L'Arbresle
Tél : 04 37 46 11 79 ; fax : 04 78 43 85 18
Adresse mail :lapierredoree@grim69.org
www.grim69.org

PUB 4

ENFANCE JEUNESSE ET SCOLARITE

ACCUEILS COLLECTIFS, STRUCTURES INTERCOMMUNALES

• ETABLISSEMENT D'ACCUEIL JEUNES ENFANTS « PAUSE TENDRESSE » •

Pour tous renseignements :
Estelle GRIMONET, Directrice
38 rue Claude Terrasse à L'Arbresle.
Tél. 04 74 01 33 05
hg.larbresle@mairie-larbresle.fr

L'établissement d'accueil jeunes enfants "Pause Tendresse" a un agrément de 35 places journalières. Elle propose aux familles un accueil régulier de 7h30 à 18h30, ou un accueil occasionnel de 8h30 à 17h30. L'inscription se fait dans l'établissement. Pour l'accueil régulier, les dossiers sont présentés en commission d'admission. Les enfants sont accueillis dans 2 sections: les "Bébés" (de 10 semaines à 18 mois) et les "Moyens-Grands" (de 18 mois à 4 ans).
Un accueil est proposé aux enfants scolarisés, les mercredis et vacances scolaires.
Une équipe de professionnelles de la petite enfance accueille vos enfants :

- Une directrice, infirmière puéricultrice
- Deux éducatrices de jeunes enfants dont une adjointe
- Six auxiliaires de puériculture
- Quatre animatrices titulaires d'un CAP petite enfance, dont une responsable de la restauration, et une en contrat avenir.
- Un agent d'entretien (15h)

L'activité des professionnelles prend appui sur le projet éducatif et pédagogique mis en œuvre en 2012. Leur préoccupation est d'instaurer dans l'établissement un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange, d'émotion et de convivialité.

La journée des "Bébés" :
En fonction des horaires de travail des professionnelles, nous prenons en charge soit les plus petits, soit les moyens, soit les plus grands de la section. Cette section est organisée dans le respect des rythmes de l'enfant. Lors de ses temps d'éveil, il est accompagné dans ses découvertes dans le respect de son développement psychomoteur. L'espace est aménagé avec des petits coins (psychomoteur, jeux d'exercice, jeux d'imitation...). Tout au long de l'année, les enfants de cette section sont amenés à profiter de notre jardin avec ses structures (balançoire, tobbogan, porteurs...) et participent à des sorties médiathèque quand cela est possible.

La journée des "Moyens-Grands" :
Elle s'organise autour de temps d'activités servant de repères sur la journée. Après l'accueil du matin, la section se scinde en 2 groupes (moyens et grands) pour permettre un espace approprié à chacun. Les activités proposées à l'enfant développent les acquisitions motrices et l'autonomie favorisant le potentiel, la créativité dans une notion de plaisir. Les espaces de jeux permanents visent à développer l'imaginaire et permettre la détente et la découverte. Les repas et goûters ont lieu dans le réfectoire, en 2 groupes de 7 enfants maximun, propice au calme. Deux services sont proposés : 11h ou 12h pour le repas et 15h30 ou 16h pour le goûter, selon les habitudes de l'enfant.
Relaxations et histoires invitent à la sieste. Doudous et sucettes accompagnent.... Les réveils sont échelonnés sur l'après-midi en fonction des besoins de chaque enfant.
Une intervenante sportive intervient une fois par semaine et propose des parcours de motricité. Des sorties extérieures sont programmées tout au long de l'année (médiathèque, marché, gare). Un projet "jardinage" se renouvelle chaque année.
Une sortie de fin d'année est organisée pour les plus grands ainsi que notre fête d'été traditionnelle regroupant enfants, parents, professionnelles et élus autour d'animations et de jeux.
L'EAJE est géré par le CCAS de L'arbresle en partenariat avec la CAF de Lyon.
Peuvent s'inscrire les familles habitant les communes suivantes : L'Arbresle, Fleurieux-sur-L'Arbresle, St Germain-Nuelles, Sarcey, Savigny et Sourcieux-les-Mines.

• LES OISILLONS DU RAVATEL •

Pour tous renseignements :
Marie-Jo CHARLES,
Directrice
Espace santé
Les Mollières
47D rue Louis Foucré
Tél. 09 81 98 00 05
lesoisillonsduravatel@gmail.com

Lieu d'accueil petite-enfance, nous accueillons vos enfants de 3 mois à 4 ans, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 18h, toute l'année y compris pendant les petites vacances scolaires et le mois de juillet.
Avec un agrément de 15 enfants par demi-journées, 12 au repas de midi, nous pouvons recevoir vos enfants pour des journées complètes, des demi-journées,

mais aussi des horaires dits à la « carte ».
Nous pouvons accueillir vos enfants jusqu'à 35 heures par semaine pour ceux dont les deux parents travaillent et 2 demi-journée lorsqu'un seul travaille.
Notre différence, c'est l'aspect associatif de ce multi-accueil à savoir que chaque parent peut, s'il le souhaite, faire partie du Conseil d'Administration. Il est et reste le premier éducateur de son enfant.
Le CCAS participe financièrement au fonctionnement de cet établissement à hauteur de 40 %.
Les autres partenaires institutionnels sont les communes de Saint Germain Nuelles, Sarcey et la CAF.

LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

• GRAIN DE SEL •

Coordonnées :
6 Impasse Charassin
à L'Arbresle
(1er étage avec ascenseur)
Tél. 04 72 42 26 86

Au cœur de L'Arbresle, Grain de sel accueille les parents accompagnés de leurs enfants de 0 à 6 ans.
Lieu ressource pour tous les parents quelque soit leur lieu de résidence, Grain de Sel offre le plaisir simple d'être dans l'échange et dans le jeu, dans la rencontre et dans l'écoute sans peur d'être jugé.
Tandis que les enfants jouent, les familles peuvent se détendre, rencontrer d'autres familles, évoquer les joies et les difficultés d'être parents dans des échanges qui restent confidentiels.
C'est en constatant que les parents venaient déposer sur le lieu de vie de leurs enfants, crèche, école, leurs questionnements de parents, que l'équipe fondatrice de Grain de Sel a eu l'idée d'un lieu dédié à l'écoute et à la parole.
En activité depuis 2005, Grain de Sel est agrée par la CAF, et subventionné par le Conseil Général, la MSA, la CCPA, et la mairie de L'Arbresle.
Ouvert mercredi et jeudi de 15h à 18h et le samedi 9h à 12h.
Pas besoin de s'inscrire, il suffit de venir !
Une participation d'1€ par famille accueillie est demandée.

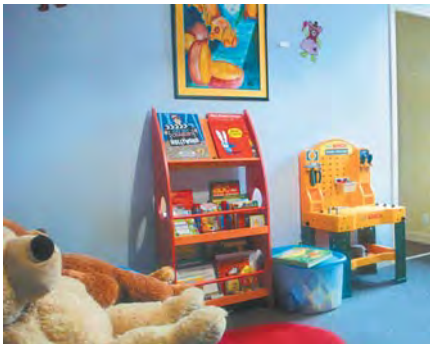

ASSISTANTS MATERNELS

• COMMENT TROUVER UN ASSISTANT MATERNEL ? •

Les différentes structures pour vous renseigner :

• La PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Coordonnées :
Adresse : Maison du Rhône - 493 rue Claude-Terrasse à L'Arbresle
Horaires d'ouverture : du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Téléphone : 04 74 72 08 40
Mail : mdr.arbresle@rhone.fr
www.rhone.fr

• Le relais d'Assistants Maternels (voir ci-dessous)
• Le site internet : www.mon-enfant.fr

• LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS LA RONDE DES LOUPIOTS •

Vous êtes assistants maternels ou parents de jeunes enfants : le Relais Assistants Maternels, géré par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, informe et accompagne :

• Les enfants et les assistants maternels :
• participation aux temps collectifs : moments de rencontre pour sortir de l'isolement, d'échanges autour de la profession, de jeux et d'activités avec les enfants : peinture, psychomotricité, jeux de construction, bricolage, matinée crêpes, sans oublier la fête de Noël, la fête d'été... etc.

• Vous, assistants maternels :
• soirées d'information sur la convention collective, sur les rythmes de vie du jeune enfant, sur la retraite, perfectionnement en secourisme.
• information sur des questions du droit du travail lors d'un passage aux permanences.

• Et vous, parents :
• recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le)
• aide aux démarches à l'embauche
• conseils éducatifs ou sur la fonction d'employeur...

Pour tous renseignements :
Sylvie LE GAL, animatrice
6 impasse Charrassin à L'Arbresle.
Tél. 04 37 58 05 28
relais.larondedesloupiots@paysdelarbresle.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

6-14 ANS

L'EMS est un centre de loisirs municipal agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Elle est ouverte à tous les enfants et jeunes arbreslois ou extérieurs, de 6 à 14 ans.
Pendant les vacances, de nombreuses activités sont programmées sur les infrastructures de la commune (stade, Gymnase du Groslier, city stade des Mollières et de la montée du Chambard) ou à l'occasion de sorties ou de mini-séjours où ski, patinoire, équitation, accro-branche sont à l'honneur suivant la saison.

Tous les mercredis en période scolaire, des animations sportives variées sont également organisées.
Un droit de cotisation pour l'année scolaire est demandé (3 €, 6 € ou 9 € suivant le quotient familial ; 12 € pour les non Arbreslois). Les activités sur la commune sont gratuites et les tarifs pour les sorties varient en fonction du quotient familial et de l'activité (Plein tarif pour les non Arbreslois).

Pour tous renseignements et inscriptions :
Caroline Mayenson,
Directrice de l'EMS
Tél. 06 73 83 08 79
ca-mayenson@
mairie-larbresle.fr

POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

Le PIJ c'est
Un lieu d'information, d'échange et de socialisation gratuit pour tous : collégiens, lycéens, actifs, demandeurs d'emploi, professionnels...

Un professionnel répond à vos demandes et vous accompagne dans vos recherches :
- Orientation / découverte des métiers
- Démarches vers l'emploi
- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Accès au logement
- Projets jeunes
- Vie locale et évènements
- Loisirs

Une structure labélisée Cyber-espace avec trois ordinateurs en libre-service pour toutes les démarches de la vie quotidienne, de l'emploi ou la recherche de stages.

Des ateliers numériques : création de boites mail. Accès aux logiciels bureautiques pour la création de documents (CV, lettre de motivation...). Aide à l'utilisation des plateformes dématérialisées.

Une permanence de l'association AILOG : association favorisant l'accès au logement des 18-30 ans.

Horaires d'ouverture :
Mardi : 15h-18h30
Mercredi : 10h30-14h / 15h-18h30
Jeudi : 15h-18h30
Vendredi : 15h-18h30
Samedi : 10-12h

Contact :
Tatiana Romano-Muraccioli
Responsable du PIJ
Tél : 04.74.72.02.19
Pij.larbresle@mairie-larbresle.fr
Page Facebook
www.facebook.com/pij.larbresle

MISSION LOCALE – ANTENNE DE L'ARBRESLE

La Mission Locale accompagne les jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans dans leur insertion socio-professionnelle.

Coordonnées

3, rue Pierre Sémard
Ouverte le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Tél. 04 74 01 19 32
arbresle@mission locale.org
www.missionlocale.org

ESPACE INFORMATION SANTÉ JEUNESSE

Ce centre de Planification et d'Education Familiale est un lieu de parole, d'information et de consultation médicale. **Il ouvre ses portes tous les mercredis de 12h30 à 16h et tous les jeudis de 16h30 à 18h30 au 13, rue Gabriel Péri. Tél : 04 74 01 01 77**
Il propose des consultations médicales de contraception, de dépistage des infections sexuellement transmissibles, de diagnostic de grossesse, de demande d'interruption volontaire de grossesse. Il offre aussi des entretiens individuels portant sur la sexualité, la contraception, l'interruption volontaire de grossesse. Un médecin et une sage femme se tiennent à votre disposition, en toute confidentialité, dans ces entretiens et consultations gratuites, car financés par le Département.

CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE (C.M.P.) ET CENTRE D'ACCUEIL THÉRAPEUTIQUE À TEMPS PARTIEL (C.A.T.T.P.)

Consultations enfants/ados
Les soins sont gratuits et confidentiels et les équipes travaillent en réseau avec de nombreux partenaires : structures sociales et médico-sociales, socio-éducatives, socio-culturelles, PMI, équipements petite enfance, centres hospitaliers généraux, professionnels de santé etc.

Coordonnées

Rue Louis Foucré / Tél. 04 74 26 44 00
http://www.ch-st-cyr69.fr/

ÉQUIPE DE PRÉVENTION SPECIALISÉE DU CANTON DE L'ARBRESLE

Pour les jeunes de 12 à 21 ans, accueil, écoute et accompagnement, anonyme et gratuit.
Les éducateurs peuvent aider autour des difficultés rencontrées par les jeunes : orientation scolaire, recherche d'emploi, logement, mobilité, accès aux droits, santé, justice, ... ***N'hésitez pas à appeler pour prendre rendez-vous au 06 03 99 52 84***
13 rue Gabriel Péri - 69210 L'Arbresle (porte bleue, face au parc). Tél : 04 74 01 32 25 ou 06 03 99 52 84

• L'INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE •

Depuis septembre 2005, a été mise en place l'Inspection de l'Education Nationale (IEN) qui représente l'Inspection Académique sur la circonscription de L'Arbresle, laquelle s'étend de Bessenay à Theizé en passant par la Tour de Salvagny. Missions :

- Evaluation du fonctionnement des établissement scolaires ;
- Inspection des personnels enseignants du 1er degré (écoles maternelles élémentaires) ;
- Formation des enseignants ;
- Suivi de la carte scolaire (retraits, blocages ou créations de classes) ;
- Animation : évaluation des projets d'écoles, suivi journées sécurité routière... ;
- Suivi de l'organisation du temps scolaire.

L'inspectrice de l'Education Nationale est entourée de conseillers pédagogiques, des membres du réseau d'aides spécialisées et d'une secrétaire. Les parents d'élèves sont reçus aux heures de bureau sur rendez-vous. Prendre contact au préalable soit par téléphone, soit par courriel.

Coordonnées

IEN Circonscription de L'Arbresle :
Mme POTOK
203, rue Jean Moulin,
69210 L'ARBRESLE
Tél. 04 74 01 08 13
Fax 04 37 58 01 77
ce.0694008g@ac-lyon.fr

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS

• MATERNELS ET ELEMENTAIRES •

L'inscription scolaire se fait dans les écoles. Des permanences sont organisées par chaque groupe scolaire.

• Pôle Education Jeunesse de la Mairie de L'Arbresle
Tél. 04 74 71 49 65
Adresse mail :
contactmairie@mairie-larbresle.fr
Horaires d'ouverture : tous les matins de 8h30 à 12h, mardi et jeudi : de 13h30 à 17h15.

• Un site internet, géré par la Mairie, reprend l'essentiel des informations concernant les écoles maternelles et primaires, avec en outre des images de la vie des écoles, les menus du restaurant scolaire, les règlements internes concernant les activités organisées par la Mairie, les lignes et les formulaires d'inscription pour le Car-à-pattes :
www.ecoles-larbresle.fr. Vous y retrouverez les liens vers les blogs des écoles, alimentés par les enseignants.

• École maternelle Françoise Dolto
90, avenue André Lassagne
Directrice : Mme Christel GRAND
Tél. 04 74 01 00 18
ce.0691139n@ac-lyon.fr

• École élémentaire André Lassagne
Place Pierre-Marie Durand
Directrice :
Mme Françoise LOCATELLI-FERRUS
Tél. 04 74 01 08 86
ce.0690342x@ac-lyon.fr

• École primaire (maternelle et élémentaire) des Mollières
275, chemin des Mollières
Directrice :
Mme Cécile BAPTISTAL
Tél. 04 74 26 91 59
ce.0693599m@ac-lyon.fr

• LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) •

Le PEDT formalise la démarche par laquelle la mairie de L'Arbresle propose à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.
L'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires s'appuie sur ce document, dont les grandes lignes, et notamment les objectifs ont été fixés en 2013 :

- **respecter le rythme de tout enfant,**
- **s'épanouir avec les autres,**
- **s'ouvrir à d'autres horizons,**
- **favoriser l'entraide.**

La DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), le Directeur Académique, le Directeur de la CAF et le Maire de L'Arbresle ont signé une convention pour ce PEDT afin d'en officialiser sa portée sur le parcours éducatif de chaque jeune Arbreslois.

ENFANCE, JEUNESSE ET SCOLARITÉ

• LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP) •

La semaine scolaire est organisée sur 24h dont 3h de NAP. Elle est répartie sur 5 jours, du lundi au vendredi.
La demi-journée du mercredi se déroule de 8h30 à 11h30.
Une heure de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) est proposée par la commune aux enfants de 15h30 à 16h30, les mardis, jeudis et vendredis (écoles Dolto et Lassagne), ou les lundis, jeudis et vendredis (école Les Mollières).
Le lundi (écoles Dolto et Lassagne) ou le mardi (école Les Mollières), les enfants ont cours de 8h30 à 16h30.
Les NAP sont facultatives, gratuites et sur inscription. Elles sont variées et ludiques, adaptées à l'âge de chaque enfant : yoga, arts plastiques, jardinage, contes, jeux, sport, chant, informatique... Les enfants sont répartis en groupes et participent chaque jour de la semaine à une activité différente.
Les intervenants, partenaires associatifs, enseignants, intervenants sportifs et informatique, ATSEM, personnel municipal formé pour cela et intervenants extérieurs, assurent un encadrement de qualité.
Les inscriptions
• Toute inscription engage la présence de l'enfant jusqu'à 16h30 sur la période et aux jours choisis.
• Chaque absence ponctuelle doit obligatoirement faire l'objet d'une information auprès du service scolaire les matins (8h30 - 12h) en appelant au 04 74 71 49 65.
• Avant chaque trimestre, il vous sera proposé d'inscrire votre enfant pour la session suivante.
• Pour désinscrire votre enfant, merci de prendre contact avec le service scolaire au 04 74 71 49 65, au moins 24h avant.

• ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN ET DU SOIR •

Horaires
• **Le matin :** de 7h30 à 8h15 les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis et le mercredi après l'école de 11h30 à 12h30
• **Accueil périscolaire (maternelle) ou étude (élémentaire) du soir** : de 16h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis, vendredis
L'étude du soir en école élémentaire est gratuite.

Cet accueil est un service municipal. Pour les écoles Dolto et Lassagne il est déclaré en Accueil de loisirs périscolaire et organisé autour d'un projet pédagogique. L'encadrement est assuré par 3 personnes : 2 animateurs de la MJC et une ATSEM. Pour l'école des Mollières, cet accueil est assuré par une ATSEM. Pour fréquenter l'accueil périscolaire, il est nécessaire de remplir au préalable un dossier d'inscription par enfant. Celui-ci est disponible en mairie ou sur www.mairie-larbresle.fr.

Chaque enfant pour lequel a été rendu un dossier d'inscription complet peut fréquenter cet accueil matin et/ou soir aux jours souhaités, sans qu'il soit nécessaire d'avertir les responsables de sa présence ou non.
Le tarif est fixé « à l'acte » c'est-à-dire pour chaque présence, selon le quotient familial.

Pour l'étude du soir, les inscriptions sont gérées par les écoles. Les élèves sont accueillis sous la responsabilité d'un enseignant de l'école ou d'une autre personne, rémunéré(e) par la Mairie.

• LA RESTAURATION SCOLAIRE •

Chaque école dispose de son restaurant scolaire.
Les tarifs sont proposés en fonction du quotient familial.
Pour les inscriptions et renseignements,
contactez le service scolaire de la mairie au 04 74 71 49 65

• RÉSEAU D'AIDES SPÉCIALISÉS AUX ENFANTS EN DIFFICULTÉ (RASED) •

Ecoles de L'Arbresle
Tél. 04 74 01 25 49
ou adresse mail :
rased.larbresle@free.fr

• CAR-À-PATTES •

Certains quartiers sont desservis par un pédibus appelé « Car-à-pattes », notamment pour les écoles Dolto / Lassagne. D'autres lignes ont vocation à s'ouvrir moyennant un nombre suffisant de bénévoles pour les encadrer...
Contactez-nous
si vous êtes "partants" !
Mairie de L'Arbresle, tél. 04 74 71 00 00

• SECONDAIRES •

• Collège Les Quatre Vents
326, avenue du 11 novembre
BP 0115 - 69593 L'Arbresle
Principal :
Mme Dominique GALLIEN
Tél. 04 74 26 96 00 ;
Fax : 04 74 01 33 93
Adresse mail :
ce.0691482L@ac-lyon.fr
www2.ac-lyon.fr/col69/les-quatre-vents/

• Lycée Germaine Tillion
500 allée de Grands Champs
69210 Sain Bel
Proviseure :
Mme Pascale ROCHAIX
Tél. 04 37 50 17 70 ;
fax : 04 37 50 17 71
Adresse mail :
ce.0694069y@ac-lyon.fr
www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-69/tillion/

• Lycée des Métiers Barthélémy Thimonnier
160, avenue André Lassagne - BP 11 - 69592 L'Arbresle Cedex
Proviseur : M. Mohamed CHERIGUI
Tél. 04 74 01 19 11 ; fax : 04 74 01 50 57
Adresse mail : 0690003d@ac-lyon.fr
www.lp-thimonnier.fr

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIVÉS

• École primaire (maternelle et élémentaire) Ste Thérèse
278, montée de Saint Germain - 69210 L'Arbresle
Directrice :
Mme Céline HUGON
Tél. 04 74 01 03 38 ;
fax : 04 74 01 17 11
Adresse mail :
ecolestetherese.arbresle@wanadoo.fr
http://www.ecole-college-prive-l-arbresle.fr/

• Collège Champagnat
20, rue Berthelot - 69210 L'Arbresle
Directrice :
Mme Blandine VIGNON
Tél. 04 74 01 02 82 ;
fax : 04 74 26 71 33
Adresse mail :
secretariat.college@groupechampagnat.fr
http://www.ecole-college-prive-l-arbresle.fr/

• Maison Familiale et Rurale « La Palma »
226 Chemin de la Palma
69210 L'Arbresle
Directrice :
Mme Christelle BERGER
Tél. 04 74 72 05 90 ;
fax : 04 74 72 05 98
Adresse mail :
mfr.palma@mfr.asso.fr
www.mfr-lapalma.fr

• Ecole Montessori « L'envol des petits curieux »
164 Route de Louhans
69210 L'Arbresle
Directrice :
Mme Sophie PARDIGON
Tél. 07 56 91 84 82 ;
Fax : 04 78 21 57 39
Adresse mail :
lenvoldespetitscurieux@gmail.com

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le réseau Cars du Rhône, qui assure le transport scolaire, est désormais géré par le SYTRAL.

Un site dédié rassemble de nombreuses informations pratiques à son sujet : www.carsdurhone.fr
Vous y retrouverez notamment les fiches horaires, les cartes des lignes, et la possibilité de s'inscrire en ligne pour commander son abonnement scolaire/étudiant.

Du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h
N° vert (gratuit depuis un poste fixe) :
0 800 10 40 36

CULTURE, LOISIRS ET SPORTS

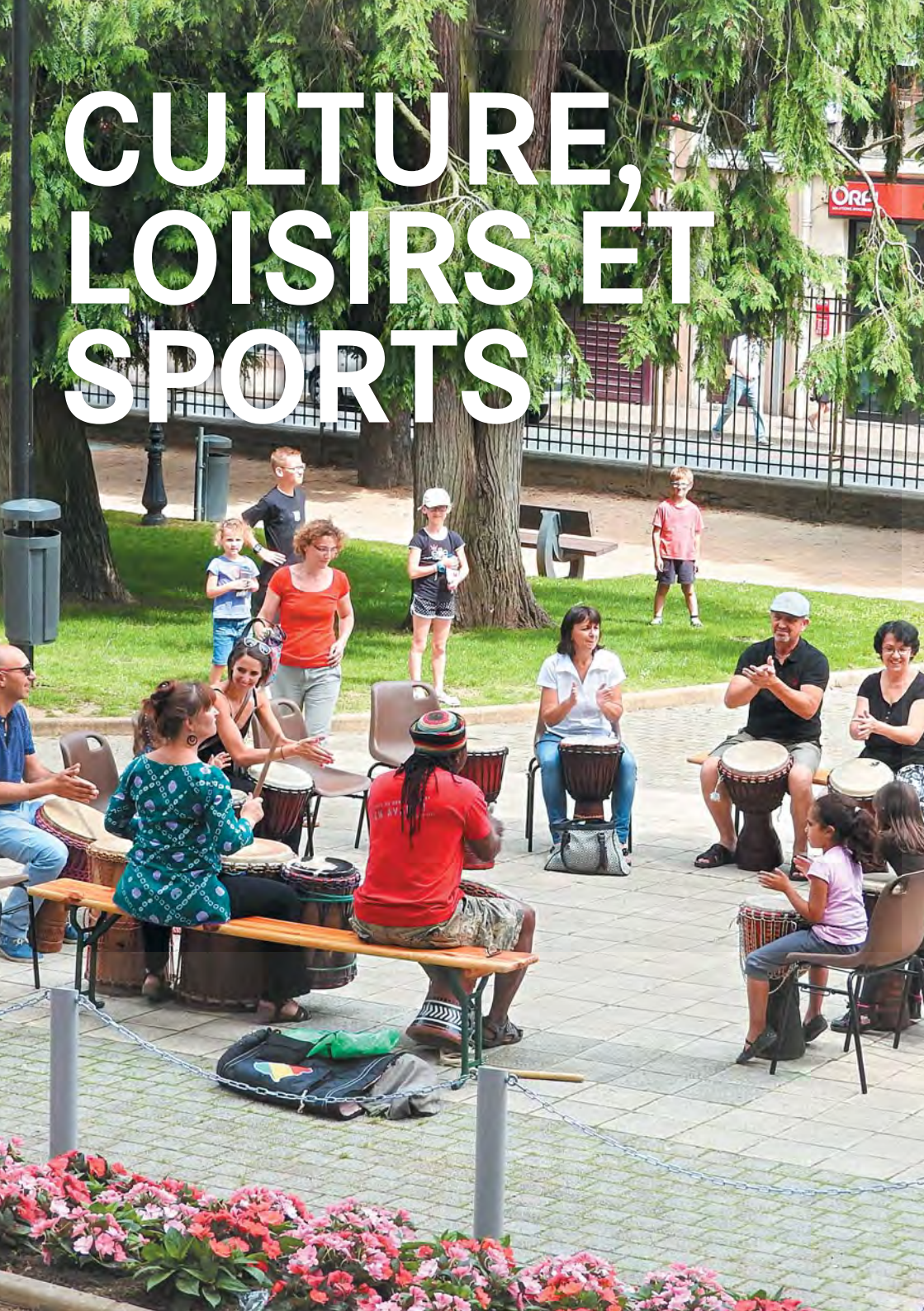

LA SAISON CULTURELLE

Chaque année, la mairie de L'Arbresle propose une Saison Culturelle avec des spectacles issus du théâtre, de la musique, de la danse, du cirque... Cette programmation variée est établie dans une optique de découverte et de proximité avec la création contemporaine.
Par le biais de tarifs accessibles et d'offres de qualité, touchant tous les publics, chaque spectacle est un temps de rencontre, de convivialité, un moment où nous partageons rêve, rire, imaginaire.
Tous les ans en septembre, une soirée de « Présentation de Saison » vous est proposée gratuitement pour découvrir les manifestations de l'année à venir. Vous retrouvez également la programmation détaillée sur une plaquette diffusée gratuitement en septembre et sur le site internet de la commune : **www.mairie-larbresle.fr**
La vente des places et des abonnements est assurée par la médiathèque et la mairie à partir de début septembre.
La carte M'Ra est acceptée et des tarifs réduits sont proposés pour les moins de 26 ans, les familles nombreuses, les demandeurs d'emploi, les personnes non imposables, les comités d'entreprises et groupe à partir de 10 personnes, sur présentation d'un justificatif.

LA MEDIATHEQUE DE L'ARBRESLE

Coordonnées
Place de la République
Directeur :
M. Sylvain Beuf
Tél. 04 74 01 57 55
Adresse mail :
mediatheque@
mairie-larbresle.fr
Site internet :
www.mediatheque-2l.fr

Horaires
Mardi et jeudi :
15h - 18h
Mercredi
10h - 18h
Vendredi
10h - 12h30
et 15h - 19h
Samedi
10h - 12h30
et 14h - 17h

La médiathèque municipale, située au cœur de L'Arbresle, a pour ambition d'être un lieu convivial qui conjugue à la fois un espace de formation, d'enrichissement des connaissances et un espace de loisirs pour les jeunes comme pour les adultes. L'équipe en place, renforcée par des bénévoles, est toujours disponible pour conseiller, orienter et aider le lecteur dans ses recherches.
Soucieux de développer un fonds documentaire et littéraire cohérent en adéquation avec les attentes des usagers mais aussi en s'attachant à suivre au plus près l'actualité éditoriale, les bibliothécaires proposent des nouveautés mensuellement. Aujourd'hui, le patrimoine de la médiathèque s'élève à plus de 31 000 ouvrages disponibles : romans, bandes dessinées et mangas, documentaires sur les sujets les plus divers (histoire, sciences sociales, cuisine, voyages, musique, cinéma...), albums...

D'une superficie de 430 m² offerte au public, cet équipement propose de vastes espaces lumineux et conviviaux.
- **L'espace multimédia** : développé sur la mezzanine, il offre 4 postes informatiques avec la possibilité de se connecter à internet. Un 5ème poste est réservé aux personnes à mobilité réduite.
- **L'espace adulte** : romans, romans policiers, romans de science-fiction, littérature française et étrangère, documentaires, BD, presse (62 titres)
- **L'espace jeunesse** : romans, documentaires, BD, presse, CD, livres-CD
- **L'espace petits** : albums et contes
- **La salle d'exposition** : prolongeant les missions de la médiathèque, elle s'illustre par la volonté de s'ouvrir à l'art. Ce lieu se caractérise comme un véritable espace d'accueil, de soutien et de promotion de différentes formes d'expressions artistiques : peinture, sculpture, photographie, vidéo, musique... Dans cet esprit, des accueils scolaires sont régulièrement proposés à la médiathèque.

Un fonds mutualisé avec la médiathèque de Lentilly
Nouveautés, livres, CD, DVD et autres documents présents dans une médiathèque sont empruntables par les usagers de l'autre et vice-versa, grâce à la carte de lecteur valable dans les deux structures, sans surcoût.
Vous pouvez également bénéficier des différents services, animations, espaces de travail et multimédia proposés par chacune de ces médiathèques.
L'ensemble du catalogue des deux médiathèques est consultable sur le site internet www.mediatheque-2l.fr où il est également possible d'accéder à son compte emprunteur et faire des réservations.

LA MEDIATHEQUE DE L'ARBRESLE

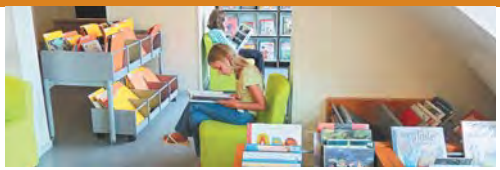

Abonnements
Validité 12 mois

Conditions de prêt, par carte et pour 3 semaines :
15 documents (livres, revues, CD, CD-ROM) + 2 DVD

Un programme d'animations
La médiathèque propose aussi une programmation culturelle riche et variée : moments musicaux, rencontres avec des auteurs, conférences, contes, lectures, ateliers, séances de bibliothèque « hors les murs »...

	Arbreslois et Lentillois	Extérieurs
Adultes	8 €	20 €
Jeunes	Gratuit	10 € gratuit pour les élèves scolarisés à L'Arbresle ou Lentilly
Tarif réduit*	4€	10 €

* Familles nombreuses - Personnes non imposables - Assistantes maternelles de L'Arbresle et de Lentilly - Étudiants - Demandeurs d'emploi

L'OFFICE DE TOURISME ET L'ESPACE DECOUVERTE DU PAYS DE L'ARBRESLE

Coordonnées
18-20, place Sapéon - 69210 L'ARBRESLE
Tél. 04 74 01 48 87 ;
Adresse mail : officedetourisme@paysdelarbresle.fr
www.arbresletourisme.fr

Ouvert toute l'année
Du mardi au samedi
9h30-12h / 15h-18h
Fermé le jeudi
d'octobre à mai

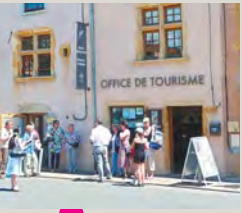

L'Office de Tourisme communautaire assure à la fois les missions de base d'un office de tourisme à savoir : l'accueil et l'information des visiteurs, brochures touristiques ou pratiques concernant le Pays de L'Arbresle, le Rhône, la Métropole, les départements limitrophes, listes des manifestations, livres et des revues sur l'histoire et le patrimoine de la région, cartoguides de randonnée, billetterie pour certains spectacles... la promotion et l'animation du Pays de L'Arbresle.
Mercredis-Découverte (visites, démonstrations de savoir-faire, activités, ateliers, balades commentées ou dégustations), expositions à l'Espace Découverte stands sur des évènements ou des sites majeurs, service groupes (catalogue, conseil...)... la coordination des partenaires touristiques locaux visites découvertes / éductours pour les acteurs du tourisme, ateliers numériques, newsletters pro, rencontres du tourisme... mais également, la définition et la mise en œuvre de la stratégie de développement et de marketing touristique du Pays de L'Arbresle.
Mise en place de circuits VTT à partir de l'été 2017, programme des animations scolaires, coordination des journées du Patrimoine... Ce travail se fait en relation avec les territoires partenaires du Beaujolais et du Lyonnais.

L'Espace Découverte (entrée libre par l'Office de Tourisme) est un parcours muséographique qui invite les visiteurs à explorer le territoire, à rencontrer ses habitants, à découvrir les paysages du Pays de L'Arbresle. L'installation permanente y côtoie les expositions temporaires, souvent agrémentées de temps forts :

démonstrations, visites guidées, dégustations, dédicaces, films...

Nouveauté 2017 !
D'importants travaux de muséographie, menés en étroite collaboration avec les Amis du Vieil Arbresle ont eu lieu fin 2016 au niveau de l'étage tissage.
En dehors des animations proposées chaque premier et troisième dimanche du mois de 15h à 18h par l'association, ce lieu, désormais accessible en visite libre dévoile, à travers des films et témoignages, l'histoire des hommes et des femmes qui ont « fait » le tissage au Pays de L'Arbresle ainsi que les différentes étapes de cette activité.

LES MANIFESTATIONS FESTIVES

Notre commune n'aurait pas d'âme sans une vie locale, des temps de rencontre, des évènements conviviaux tels que ceux proposés tout au long de l'année par les associations et la mairie : conférences, fêtes, spectacles, sorties...
Voici les principaux rendez-vous organisés par la mairie :

- **Le Carnaval,** à cette occasion, la mairie de L'Arbresle organise une grande manifestation fédératrice, en partenariat avec les écoles, les associations, les commerçants et les Arbreslois.
- **la fête de la musique**, chaque année pour le 21 juin ;
- **la fête nationale**, une soirée festive avec bal et feu d'artifice tous les ans pour le 13 juillet.
- **les Journées Européennes du Patrimoine** le 3e week-end de septembre ;
- **la fête des lumières,** à l'occasion du 8 décembre ;

MJC DE L'ARBRESLE

Ouverture de l'accueil

Période rouge :
(15 jours avant toutes les vacances scolaires et à la rentrée de septembre) : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Période verte :
(pendant les vacances) : de 16h à 18h du lundi au vendredi.

Période bleue :
(période basse, en dehors des autres périodes) : du mardi au vendredi de 16h à 18h.

Coordonnées

4, rue Docteur Michel
69210 L'Arbresle
Tél. 04 74 01 15 91 ;
fax : 04 78 64 88 15
Adresse mail :
contact@
mjc-larbresle.fr
www.mjc-larbresle.fr

La MJC, son équipe et son projet associatif ont pour but de favoriser l'autonomie des personnes, le sens du collectif, la solidarité, la laïcité, l'acceptation de l'altérité, etc. Pour mettre en œuvre de façon démocratique ce projet et faire vivre la maison, des commissions sont créées avec des thèmes et sont ouvertes à tous les adhérents motivés.

Adhésion

En tant qu'association, la MJC propose ses projets et activités à ses membres. La carte d'adhésion est donc obligatoire pour s'inscrire à une quelconque activité.
L'adhésion est individuelle et valable un an du 1er septembre au 31 août.
Tarif : 10 € pour les personnes de moins de 26 ans et 16 € pour les personnes de plus de 26 ans.

La Ville de L'Arbresle, un partenaire privilégié de la MJC.

La commune soutient la MJC en mettant à disposition des locaux, en finançant le poste de direction et une partie des frais de fonctionnement de la MJC.
La MJC participe au comité de pilotage du projet éducatif local, à la Cellule de Veille, au Comité Communal d'Action Sociale et à la coordination culturelle de la commune. La MJC participe également à des actions municipales comme le passeport sport, la fête des lumières, la fête de la musique,... La MJC est membre de l'Office Municipal des sports.

Les activités

• **Danse, musique, expression, détente, sports...** La MJC met en place de nouvelles activités chaque saison, n'hésitez pas à nous contacter pour avoir des compléments d'informations.
• **Secteur enfance 3-11 ans :** le centre de loisirs fonctionne tous les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 19h. Rencontres, découvertes, créations, expressions : des projets pour apprendre à faire des choix, affirmer ses goûts, jouer, inventer et apprendre à vivre ensemble.
• **Secteur jeunes 11-17 ans :** le local jeunes situé dans la maison Charlet, 9 impasse Charrasin à L'Arbresle est un lieu d'échange et de rencontre pour les 11-17 ans.
Accueil proposé par une équipe d'animation les mercredis, samedis et vacances scolaires, en journée et en soirée : sorties, concerts, tournois sportifs...
Filles et garçons peuvent mettre en place leurs projets, des séjours qui les intéressent, dans les domaines artistique, culturel ou sportif. L'équipe d'animation est à leur écoute et les accompagne dans leurs réalisations.
• **Actions citoyennes :** ateliers socio-linguistiques de français
Animés par une équipe de bénévoles deux fois par semaine, ils s'adressent prioritairement aux personnes étrangères vivant en France. Ils sont à la fois un lieu d'apprentissage, de socialisation, de partage et d'échange culturel.
• **Animations en Pays de L'Arbresle :** dans le cadre du projet politique jeunesse de la CCPA, la MJC coordonne le Réseau d'Animateurs Jeunesse du Pays de L'Arbresle -RAJPA- (mutualisation, projets collectifs, formations des professionnels,...). Par ailleurs, elle propose des actions de dimension intercommunale en direction de la jeunesse (stage Bafa, accompagnement de projets de jeunes, centres de vacances,). Elle anime aussi un réseau « enfance » qui permet aux directeurs d'accueil de loisirs de mutualiser des services et des compétences et de mener des projets collectifs. Enfin, la MJC mutualise du matériel et soutien la vie associative dans le cadre de convention avec les communes.

• **Le Collectif de Prévention et de lutte contre les discriminations du Pays de L'Arbresle :** depuis plus de 10 ans, le collectif de prévention œuvre pour le développement d'actions auprès des jeunes âgés de 12 à 25 ans, pour le partenariat entre les professionnels jeunesse, les familles et les divers acteurs du territoire. Ces actions sont liés à des problématiques observées sur le champ des conduites à risques (produits psychoactifs, alimentation, santé, bien-être...) et sur le champ du vivre ensemble (racisme, exclusion, discrimination,...).

Plus d'infos
collectif.prevention@mjc-larbresle.fr

La MJC de L'Arbresle, c'est aussi l'organisation de nombreux évènements tout au long de l'année (soirée de rentrée, Nuit Celte, Festival Histoire d'en Rire, expositions, conférences, rencontres...).

ASSOCIATION MUSICALE OCTAVA

L'école de musique dispense des cours d'ensemble :
atelier tambour, atelier blues, atelier variétés rock, chorale adultes, atelier chant enfants et ados, ensemble jazz funk, classe d'orchestre, éveil musical, découverte des instruments, solfège, technique vocale adultes
et des cours individuels ou à deux :
batterie, contrebasse, clarinette, flute traversière, à bec, piccolo, traverso, guitare (classique, électrique ou accompagnement), guitare basse, piano, saxophone, synthétiseur, technique vocale, trompette, violon. Des stages de technique vocale et instruments sont proposés tout au long de l'année.

Président : Bernard Wittlin
Directrice : Lydie Burtoyan

Coordonnées
4 rue du Docteur Michel
69210 L'Arbresle
Tél. : 06 04 19 82 29
04 37 58 09 87
www.octava.fr

LES MARCHES

• **Marché hebdomadaire** tous les vendredis matins de 8h à 12h, sur la place Sapéon.
Les nombreux forains vous proposent chaque semaine : fruits et légumes, viandes et charcuteries, fromages, poissons, fleurs, prêt-à-porter, chaussures...

• **Marché de productrices du Pays de L'Arbresle** un mercredi sur deux de 14h à 19h sur la place de la République à l'initiative de l'association des commerçants et artisans du Pays de L'Arbresle.

• **Marché de producteurs** le mercredi de 19h à 20h, salle Pierre Valin, géré par l'AMAP « Les Mains au Panier ».

• **Marché de l'environnement,** une fois par an au mois de juin, dans le cadre des « Semaines de l'Environnement ».

L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

L'Office Municipal des Sports de L'Arbresle, créé en 1963, est l'un des premiers en France.

Il est composé des dirigeants sportifs, des représentants des établissements scolaires et de membres élus.

Ses missions principales :

- Promouvoir le sport
- Répartir la subvention municipale
- Organiser la pratique sportive
- Faire de la prévention
- Former les dirigeants bénévoles
- Valoriser le bénévolat
- Militer pour un sport sans violence

L'OMS permet également des échanges entre les différents acteurs du sport : élus, écoles, MJC, clubs sportifs.

Adhérent à la Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports (F.NO.M.S) et à l'Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair Play (AFSVFP), notre Office agit quotidiennement pour défendre les valeurs humanistes du sport, celles qui notamment mettent en avant le respect de soi et des autres.

L'OMS fédère aujourd'hui 2600 licenciés, 25 disciplines et 20 associations sportives qui participent à l'animation de la commune depuis plusieurs décennies voire depuis plus d'un siècle.

Coordonnées :
Maison des associations
33 bis, rue Gabriel Péri
69210 L'Arbresle
Adresse mail :
contact@oms-larbresle.fr
www.oms-larbresle.fr

L'ARCHIPEL, AQUA-CENTRE DU PAYS DE L'ARBRESLE

Situé à seulement 20 km de Lyon, venez découvrir L'Archipel, votre nouvel Aqua-Centre du Pays de L'Arbresle ! Ce complexe offre un large choix de prestations de loisirs aquatiques, de remise en forme et de bien-être. Équipement phare du Pays de L'Arbresle, L'Archipel répond aux attentes de tous les publics en termes d'activités aquatiques & fitness, de détente et de loisirs 7 jours sur 7.

3 espaces à disposition du public

- Un **Espace Aquatique** disposant d'un bassin sportif (de 25 mètres à 8 lignes d'eau), d'un bassin de loisir/détente avec toboggan, de deux pataugeoires et d'un bassin ludique extérieur avec pentaglisse. #ArchiCool
- Un **Espace Forme** dédié à la remise en forme (cardio training, musculation, cours collectifs de fitness...) #ArchiMotivé
- Un **Espace Bien-être** dédié à la sérénité, au repos et à la zénitude comprenant deux saunas, un hammam, un jacuzzi ainsi que trois douches émotionnelles. #ArchiDétendu

Retrouvez les horaires, tarifs et activités sur www.archipel-aquacentre.fr

L'Archipel, Route de Grands Champs
69210 Sain Bel / 04 74 01 55 00 /
contact@archipel-aquacentre.fr /
Facebook : L'Archipel, Aqua-Centre du Pays de L'Arbresle / www.archipel-aquacentre.fr

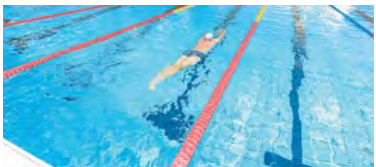

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE L'ARBRESLE

Toutes ces salles sont gérées (hors activités scolaires) par l'Office Municipal des Sports et ne sont pas à louer.

- **Gymnase du Groslier - Maison des Arts Martiaux** - Avenue du Champ d'Asile
- **Gymnase Henri Clairet** Rue Jean Moulin
- **Salle Evolution Maurice Bouvier** Ecole Lassagne Place Pierre-Marie Durand
- **Salle de Sport Lassagne** - Sous le restaurant scolaire Ecole Lassagne - Place Pierre-Marie Durand
- **Salle Evolution André Robin** Stade Municipal - Route de Paris
- **Salle Louis Gonçalvès** - Stade Municipal - Route de Paris
- **Salle d'Evolution de l'Ecole des Mollières**
- **Stade Municipal** - Route de Paris
- **Tennis Municipal** - Stade Municipal - Route de Paris
- **Gymnase de Grand Champ** - Route de Grand Champ - Sain Bel
- **Gymnase de la Turdine** - Rue Michelet

Pour ces deux derniers équipements, l'OMS ne gère que les créneaux alloués à la commune de L'Arbresle.

- **Stade de la Pérollière** - Sain Bel

Cet équipement accueille le rugby. Il est mis à disposition par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et la commune de L'Arbresle en assure l'entretien.

LE CENTRE DE MÉDECINE DU SPORT (CMS)

Il est accessible gratuitement aux Arbreslois, et est facturé 10 € pour les non Arbreslois adhérant à un club de l'OMS

Coordonnées, Tarifs :
Salle du Groslier - 69210 L'Arbresle
Permanences
le mercredi
de 18h à 20h
Gratuité pour les Arbreslois adhérant à un club OMS
10 € pour les non Arbreslois adhérant à un club OMS

Les 2 médecins spécialisés en médecine sportive du CMS assurent des visites de non contre-indication à la pratique sportive et peuvent pratiquer des ECG.
Ils peuvent assurer un suivi médical ou des conseils en cours de saison sportive.
Outre les permanences du mercredi de 18h à 20h à l'infirmerie du gymnase du Groslier, des séances de visites groupées au sein de chaque club peuvent être organisées.
Ils apportent aussi leur expertise pour la prévention des problèmes de santé liés aux sports ou à son environnement (nutrition, dopage, alcool...).

Les inscriptions aux permanences hebdomadaires se font :

- par téléphone au secrétariat du CMS : 06 70 32 88 80 - le lundi ou le vendredi de 8h30 à 10h (ne pas hésiter à laisser un message sur le répondeur, dans le respect des créneaux horaires).
- par mail : ca-mayenson@mairie-larbresle.fr

VIE ASSOCIATIVE

Un forum des associations se tient chaque année au début du mois de septembre.

• ANCIENS COMBATTANTS •

255e section des Médaillés Militaires
04 74 01 09 20
maurice.mazuy@laposte.net

ADR-CATM-TOE Pays de L'Arbresle
04 74 01 35 39

FNACA Comité de L'Arbresle
04 74 01 10 60
a.btr@wanadoo.fr

Le Souvenir Français
04 78 47 93 29
claude.davril@wanadoo.fr

• ANIMATIONS - LOISIRS •

Accueil Amitié Arbreslois Club du 3e âge
06 74 25 23 48

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique Lozanne-L'Arbresle (AAPPMA)
06 61 41 21 83
alain.rosier54@orange.fr
http://aappmalozannelarbresle.e-monsite.com/

Association BEN (Coopération artistique franco-sénégalaise)
06 83 56 73 11
mariegeorgesy@gmail.com
http://associationben.blogspot.fr

Association Culturelle Arbresloise Turque (ACAT)
06 82 64 95 18

Association Culturelle du Canton de L'Arbresle (ACCA)
06 69 66 31 18

Association « Joie de vivre » (Association du foyer-autonomie La Madeleine)
04 74 26 53 12 / 04 74 26 93 93

Amicale des chasseurs de L'Arbresle
04 74 01 51 47

Comité des fêtes de L'Arbresle
06 88 26 96 81
comitedesfetes.larbresle@laposte.net

Détente et loisirs PTT de L'Arbresle
04 74 72 07 61

Amicale des classes en 7
emiliecarret2@gmail.com

Amicale des classes en 8
06 43 38 19 24
thierry.degrange@numericable.fr

Amicale des classes en 9
04 74 01 21 73 ou 06 22 99 48 53
tillier.christian@neuf.fr

Jardinot – Le Jardin du Cheminot
04 26 01 58 58 ou 06 72 69 57 54
malhommec@gmail.com

La ludothèque - la ronde des jeux
07 70 81 19 68

Les Amis de St Jacques de Compostelle
(Antenne de L'Arbresle)
04 74 01 21 48
neri.paul@orange.fr
www.amis-st-jacques.org

Les Ateliers Créatifs Arbreslois

(Activités manuelles, voyages, jeux divers)
04 37 58 09 05

MJC de L'Arbresle
04 74 01 15 91
contact@mjc-larbresle.fr
www.mjc-larbresle.fr

Mosaïc
Atelier de mosaïque
04 74 72 90 80 - 06 85 68 56 15

Tarot club arbreslois
04 72 27 08 15

• CULTURE - PATRIMOINE •

Association Maître Philippe
contact@maitrephilippe.asso.fr
www.maitrephilippe.asso.fr

Association Minéralogique L'Arbresle-Chessy (A.M.A.C.)
www.chessylite.com

Association Mycologique Arbresloise
06 61 41 21 83
alain.rosier54@orange.fr
http://myco.arbresle.free.fr

La Faluche Arbresloise
Organisation d'activités culturelles et touristiques, de marches et de conférences
04 78 43 50 80
daniele.seveyrat@wanadoo.fr

Les Amis du Vieil Arbresle et de la Région Arbresloise
Faire découvrir les richesses du patrimoine historique, économique et humain du Pays de L'Arbresle
04 74 01 48 87
amis-arbresle@sfr.fr
www.amis-arbresle.com

Maisons Paysannes du Rhône et du Nord-Isère
04 74 01 03 46
mprhone69@gmail.com
http://mprni.blogspot.fr/

Union Arbresloise (U.A.)
04 74 01 44 05 / 04 74 01 20 94
unionarbresloise_gym@yahoo.fr

• ÉCOLE – PÉRISCOLAIRE - PETITE ENFANCE •

Accueil Naissance Arbresle (ANA)
04 74 01 28 90 • asso.ana@gmail.com
https://www.facebook.com/accueilnaissancearbresle/

Amicale des Anciens Elèves des écoles Champagnat et Sainte Thérèse
06 05 10 86 39
jeanluc.bougain@free.fr

Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL)
- Collège Champagnat
communication.apelchampagnat@gmail.com
- Ecole Ste Thérèse
apelsaintetherese69@gmail.com

COVADYS
Collectif des Vallées de L'Arbresle pour les "Dys"
06 95 65 50 63 • covadys@yahoo.fr
www.facebook.com/covadys

Farandole (Aide aux sorties scolaires organisées par les écoles Dolto et Lassagne)
emmanuelle_barriere@yahoo.fr
http://lemondedesfarandolettes.eklablog.com/

FCPE Collège les Quatre Vents
conseil.4vents-larbresle@fcpe69.fr
http://fcpe4ventslarbresle.e-monsite.com/

FCPE Dolto / Lassagne
conseil.lassagne-dolto@fcpe69.fr
http://fcpe-dolto-lassagne.eklablog.com/

Grain de Sel (Lieu d'accueil parents-enfants jusqu'à 6 ans)
04 72 42 26 86 • www.mon-enfant.fr

I Love les Mollières
Association des parents d'élèves de l'école Les Mollières
ILoveLesMollieres@gmail.com

RDPE Les Mollières
Association des représentants des parents d'élèves de l'école Les Mollières
Mollièreslesmollieres@yahoo.fr

Les Oisillons du Ravatel
09 81 98 00 15
lesoisillonsduravatel@gmail.com

• MUSIQUE - DANSE •

Ecole de Musique Octava
06 04 19 82 29 • www.octava.fr

Kassognah
Danses et musiques d'Afrique
06 75 50 28 24
myriam.va@orange.fr
www.afriquecadence.fr

Les Cigales - chœur de L'Arbresle (Arts et loisirs des Monts du Lyonnais)
04 74 01 36 72
cigales.larbresle@gmail.com

Rock'n'Brothers (centre de danse Sacco - danses et fitness)
04 78 64 89 15
contact@sacco-danse.com
www.sacco-danse.com

• SANTÉ - SOCIAL •

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)
04 37 58 09 73
admr.larbresle@fede69.admr.org
www.admr.org

ADAS – Maison des Mollières
Améliorer les conditions de vie de personnes adultes déficientes visuelles avec handicaps associés
04 74 26 94 19
mollieres@wanadoo.fr
www.maisonsdesaveugles.com

Association d'Aide aux Personnes Handicapées des Trois Vallées (AAPHTV)
04 72 38 00 44 •
foyerles3vallees@aaphtv.fr
http://aaphtv.com/

Association départementale des conjoints survivants
Permanences : le 2e samedi de chaque mois de 10h à 11h30 au 203 rue Jean Moulin (bureau 2) •
04 74 01 15 42
advc69@yahoo.fr

Association des Personnes Handicapées de la Région Arbresloise (APHRA)
04 74 01 15 08 • simone.venet@orange.fr
www.aphra.fr

Association des Sauveteurs Secouristes Rhodaniens (ASSR)
06 08 02 56 01 • assr-dommartin@live.fr

Amicale des Donneurs de Sang du Pays de L'Arbresle (ADSPA)
04 74 70 44 74 • adspalarbresle@laposte.net

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés (FNATH)
04 72 38 53 23 / 04 78 60 72 91
contact@fnath69.asso.fr
www.fnath.org
Permanences : le 2e jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h salle Lucien Thimonier (stade)

Jeunes Sapeurs Pompiers de L'Arbresle
04 74 01 99 60
jsp.larbresle@sdmis.fr

L'âme en couleurs
(Art thérapie - offrir un espace d'art pictural)
04 74 01 21 03 - joel.gollion@orange.fr

GEM L'Arbre à palabres
(Lutter contre l'isolement des personnes en souffrance psychique)
09 72 89 93 20 / 07 68 71 59 57
arb69pal@gmail.com
http://larbreapalabres.wordpress.com/

La ligue contre le cancer
04 78 24 14 74 • cd69@ligue-cancer.net
www.ligue-cancer.net/cd69

SSIAD L'Arbresle
Services de soins infirmiers à domicile
04 74 01 32 56
siad-arbresle@admr69.org
http://admr-rhone.fr/

Vie Libre
(Guérison des malades de l'alcool et prévention de cette maladie)
04 78 64 53 80 / 06 21 15 88 48
bertalangeorges@hotmail.fr
http://vielibre69.free.fr/

• SOLIDARITÉ •

Croix-Rouge (Antenne de Tarare)
04 74 89 20 22

LACIM
Association des Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde
04 74 01 19 16 • lacim@lacim.fr
henri.amblard69@orange.fr
www.lacim.fr

La Rencontre
Aide aux plus démunis, parrainage d'enfants à l'étranger
04 74 26 72 79 •
al1.guillaum1@gmail.com

Le chaudron du Cœur
(Aide alimentaire)
04 74 10 08 36
claude.jolyon@numericable.fr

Le secours catholique - Équipe locale de L'Arbresle
07 88 10 54 79
sc-larbresle@laposte.net
http://rhone.secours-catholique.org/

Les restaurants du cœur
Antenne de L'Arbresle
09 60 06 90 86
rdc69.arbresle@orange.fr
http://rhone.restosducoeur.org

Lien Et Aide « L.E.A. »
(Aide aux personnes en prise avec certaines addictions)
06 95 53 81 21
association69.lea@gmail.com
celine.raveau@googlemail.com

Secours Populaire Français - antenne de L'Arbresle
07 68 07 42 00
larbresle@spf69.org

• SPORT •

Aikido Arbreslois
06 99 72 04 15
aikidoarbreslois@free.fr
http://aikidoarbreslois.free.fr/

Aquatic Club de Grand Champ
04 37 58 00 61
aquaticclub.grandchamp@wanadoo.fr
www.aquatic-club-grandchamp.fr

Arbresle Badminton Club (ABC)
06 82 32 02 92
president.abc@free.fr
http://arbreslebadminton.club.sportsregions.fr

Basket Club Arbreslois
06 01 12 16 84
bca@basketclubarbreslois.fr
http://basketclubarbreslois.fr

Boule Arbresloise
06 25 78 42 86
gerard.morell@orange.fr

Club Arbreslois Pongiste
06 95 24 99 95

Club Haltérophilie Arbresle (CHA)
06 79 35 10 39
y.de-la-calle@yahoo.fr

Dojo Sento Furi
06 68 13 12 69 ou 06 28 77 15 07
dojo.sento.furi@gmail.com
www.dojo-sento-furi.com

Entente Cycliste de L'Arbresle (ECLA)
07 85 75 37 12
contact@eclavelo.fr
www.eclavelo.fr

Entente Ouest Lyonnais (EOL) (Athlétisme)
ententeouestlyonnais@free.fr
http://ententeouestlyonnais.athle.org/

Football Club du Pays de L'Arbresle (FCPA)
04 78 34 60 85 • fcpa@lrafoot.org
http://fcpaysarbresle.footeo.com

GAL'A (Gymnastique artistique)
contact@gymnastique-arbresle.com
www.gymnastique-arbresle.com

Gymloisirs
04 74 70 38 37 ou 06 76 21 62 20
marie.nesme@club-internet.fr

Handball Club du Pays de L'Arbresle (HBCPA)
06 98 12 12 22
contact@hbcpa.fr
www.hbcpa.fr

Judo Club Arbreslois
06 81 38 92 40
contact@jca69.fr
www.jca69.fr

Karaté Club de L'Arbresle
06 88 02 34 77

Kung Fu Thieu Lam de L'Arbresle
06 26 62 19 73
kftla@free.fr
www.kftla.com

Les Amis de la Montagne de L'Arbresle (AMA)
(Randonnées pédestres)
06 64 33 83 99
les.ama@free.fr
http://les.ama.free.fr

Office Municipal des Sports (OMS)
06 76 64 76 31
contact@oms-larbresle.fr
www.oms-larbresle.fr

Rugby Club Arbreslois
06 64 86 54 37
aymeric.gendre@hotmail.fr
http://rugby-arbreslois.clubeo.com

Sain Bel Volley Ball
06 88 08 35 43
sainbelvolley@gmail.com
http://sites.google.com/site/sainbelvolley

Ski Pour Tous
06 71 43 60 03
skipourtous@orange.fr
http://skipourtous.eu

Tennis Club de L'Arbresle (T.C.A.)
06 87 80 88 85
tc.arbresle@gmail.com
https://sites.google.com/site/tcarbresle/

Union Arbresloise (U.A.)
04 74 01 20 94
unionarbresloise_gym@yahoo.fr
http://union-arbresloise.voila.net

• SYNDICATS •

Union Locale CFDT
04 74 70 36 78 • rhone@cfdt.fr
https://rhone-alpes.cfdt.fr/

Union Locale CGT
04 74 01 56 34
unionlocalecgt@sfr.fr
www.ud69.cgt.fr

• ENVIRONNEMENT •

AMAP « Les Mains au Panier » (Association Maintien Agriculture Paysanne)
06 50 58 37 45
amap@lesmainsaupanier.com
www.lesmainsaupanier.com

ATTAC Tarare L'Arbresle
attac.tarare-larbresle@attac.org
https://www.facebook.com/attacTarareLArbresle/

Graines d'écologie
grainesdecologie@gmail.com

Les Jardins de l'Arbre aux Ailes
06 52 69 30 96
arbreauxailes@gmail.com

L'Arbre à compost
06 20 49 97 86
larbreacompost@gmail.com

Tous Unis Contre les Inondations (TUCLI)
tucli@tucli.org • www.tucli.org

EMPLOI - FORMATION SERVICES A LA PERSONNE

Pôle Emploi
Agence de L'Arbresle
3, rue Pierre Sémard
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
Tel. 3949
www.pole-emploi.fr

Commerçants et artisans du Pays de L'Arbresle
(Dynamiser le commerce du territoire par l'organisation de manifestations)
aca69210@gmail.com

ICARE
Favoriser le retour vers l'emploi d'un public éloigné du monde du travail par le biais d'activités de services à la personne : ménage, repassage, bricolage, lavage de vitres, etc.
3, rue Pierre Sémard
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).
Tél. 04 74 26 72 79
contact@groupe-icare.fr
www.groupe-icare.com

GRETA Beaujolais Monts du Lyonnais
Formation pour tout public, qualifiantes, diplômantes du CAP au BTS ou professionnalisantes, courtes ou en alternance, en groupe ou individualisée.
Lycée Louis Armand - 507 Avenue du Beaujolais BP 402 - 69651 Villefranche sur Saône Cedex
Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Tél. 04 74 02 30 16
greta-bml@ac-lyon.fr
http://www.ac-lyon.fr/greta/bm

• POUR VOTRE SANTE •

HÔPITAL

Centre Gérontopsychiatrique de l'Ouest Lyonnais
206 bis chemin du Ravatel • Tél. 04 69 16 32 22

Hôpital de L'Arbresle - Centre périnatal
206 chemin du Ravatel
Tél. 04 74 01 68 68 • Fax 04 74 01 68 67

AMBULANCIERS

Ambulances PLS
258 rue Claude Terrasse • Tél. 04 78 48 90 51

Ambulances Rivière
19-21, route de Paris • Tél. 04 74 26 95 62

AUDIOPROTHÉSISTES

Acousti'Confort
17 rue Gabriel Péri • Tél. 04 74 72 58 19

Audiopros
42, route de Paris • Tél. 04 74 72 58 49

L'Audition et vous
52 rue Charles de Gaulle • Tél. 04 78 43 94 20

DENTISTES

Desmarre Frédéric
493, rue Claude Terrasse • Tél. 04 74 01 16 75

Sahakian Bruno - Bourgeois Didier - Sabran Thomas
49 bis, Rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 26 96 73

Lalande Véronique
3 A, route de Lyon • Tél. 04 74 70 41 53

Mazoyer Pontonnier Catherine Pontonnier- Emmanuel - Thollet Laura
46, rue Charles de Gaulle • Tél. 04 74 01 01 94

GYNÉCOLOGUES

Clopin Françoise
19, rue Claude Terrasse
Tél. 04 74 01 33 86

Depardon Jacques - Neyrand Denis - Carrard Caroline - Lacoste Claude-Régis
Hôpital de L'Arbresle - Centre périnatal
Tél. 04 74 01 68 68

INFIRMIERS - SAGES-FEMMES

Bardoux Tania - Beraudiat Murielle - Bruge Michèle
Cabinet paramédical
553 A, rue Claude Terrasse
Tél. 04 74 01 52 88

Boinon Murielle - Coffy Gaëlle - Ramolino Gwénaëlle - Saillant Florence
74, rue Claude Terrasse
Tél. 04 74 01 07 47

Chaix Anne-Maire
947 rue Baccot
Tél. 04 77 01 20 63

Collot Julie - Teissier Baptiste
49bis, rue Charles de Gaulle
Tél. 09 86 22 42 48

Coppé Nathalie
Tél. 06 23 51 79 86
Activité : sage-femme

Coste Elodie
3 bis route de Lyon
Tél. 06 71 73 06 99

Rebouillat Séverine
Espace santé Les Mollières
47D, rue Louis Foucré
Tél. 06 76 19 87 14

Galacteros Isabelle - Moreno Marie-Bernadette
3, route de Lyon
Tél. 04 74 01 27 64
Activité : sages-femmes

Jobert Marie-Josèphe
42, route de Paris
Tél. 04 74 26 72 35

Meysenq Vanessa - Dussurget Véronique
Espace santé Les Mollières
47D, rue Louis Foucré
Tél. 04 27 89 28 41

KINÉSITHÉRAPEUTES

Daloz Joanny - Troeung Christophe
Tél. 04 78 34 64 99

Lausin Gérard
3B, route de Lyon
Tél. 04 78 34 64 99

Giron Eric
62, montée de St Germain
Tél. 04 74 72 03 86

Kiné Globale L'Arbresle
258, rue Claude Terrasse
Tél. 04 74 01 10 59

Marty Arnaud
Tél. 07 82 43 44 93
Espace santé Les Mollières
47D, rue Louis Foucré

OSTÉOPATHES

Cabinet Paramédical de L'Arbresle
Bonnet Bertrand - **Courbon Alain**
Nelain Amélie
553A, rue Claude Terrasse
Tél. 04 74 01 52 88

Lafay Vincent
Tél. 04 74 01 18 23 / 06 71 26 85 44
Doridant Grégory Tél. 04 74 01 18 23
Billet Stéphanie Tél. 06 72 43 01 02
Espace santé Les Mollières
47D, rue Louis Foucré

Mari Delphine
49bis, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 26 73 35

Mebodo Céline
6, avenue Pierre Sémard
Tél. 04 15 31 22 22

Rouch Paul
Tél. 06 52 88 23 87
Perrier Nadine
Tél. 04 74 70 40 55
Espace santé Les Mollières
47D, rue Louis Foucré

Girot Perrine
Tél. 06 16 25 24 50 • 3B, route de Lyon

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES - RADIOLOGIE

Cabinet de Radiologie et d'Echographie des Docteurs Artru Baldy Filloux-Morfaux, Loubeyre-Thomas et Page
Rue Louis Foucré
Tél. 04 74 01 33 35

Laboratoire Viollet - Belmont (SCP)
Rue Louis Foucré • Tél. 04 74 01 47 93

MATÉRIEL MÉDICAL

Orthopédie Centrale Brobecker Jean-Luc
43, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 14 13

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Carette Denis
3, rue du Puits de la Chaleur
Tél. 04 74 26 90 20

Groupe Médical Claude Bernard
Bénière Patricia - Berlion Gisèle
Buisson Sophie - Deal Claire-Elise
Guyon Benoît - Kempf Taiana
19, rue Claude Terrasse
Tél. 04 74 01 11 77

Mari Elisabeth
11, rue Raspail • Tél. 04 74 01 14 21
Activité : Homéopathe

Théron Eric
28, rue Pierre Brossolette
Tél. 04 74 26 92 39

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Decary Mickaël
44, route de Paris • Tél. 04 74 01 50 25
Activité : Angiologue, médecin vasculaire

Ferrier Evelyne
44, route de Sain Bel • Tél. 04 74 01 59 33
Activité : dermatologie et vénéréologie

Margossian Armen
44 A, route de Paris • Tél. 04 74 01 49 12
Activité : oto-rhino-laryngologie

Vuillard Jacques
44, route de Paris
Tél. 04 74 26 97 37
Activité : rhumatologie

MÉDECINE - AUTRES ACTIVITÉS

Franco Samuel
14 bis, rue de la Mairie
Tél. 06 68 28 80 87
Activité : naturopathie

Gentes Christine
34 route de Paris
Tél. 04 72 59 07 24
Activité : ergothérapie

Giron Claire
62, montée St Germain
Tél. 04 74 72 03 86
Activité : diététicienne

OPHTALMOLOGUES

Aupetit Juliette - Boidin Christine - Souchier Maxime
47D rue Louis Foucré
Tél. 04 74 01 38 84

Azzizi Ouahid Tél. 04 37 64 63 15
Espace santé Les Mollières
47D, rue Louis Foucré

OPTICIENS

Atol les Opticiens - Arbresle Optique
48, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 43 31

Krys - Optique Laury
8, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 23 76

Notre opticien à prix discount
Ccal Carrefour Market - Les Martinets
Tél. 04 74 72 90 63

Optic 2000 - Nathalie Chamard Associée
22, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 37 76

Vision Plus - Optique Laury
ZA Les Martinets • Tél. 04 72 29 19 32

ORTHOPHONISTES

Bourgeois Dalin Sophie - Coquet Marie-Laurence - Ponsero JulieTél. 04 74 26 90 31
Rue des Sœurs de l'Hôpital

Marie-Gabrielle Chaptard
Tél. 04 74 01 18 70
62, rue Michelet

Decoppet Nathalie - Marlaud Badaroux Nathalie Tél. 04 78 83 22 58
Faivre Françoise Tél. 04 74 01 35 41
4, avenue Pierre Sémard

Goursolle - Gerlinger Anne
10, rue Voltaire • Tél. 04 74 01 07 91

ORTHOPTISTE

Chatelus Céline
Espace santé Les Mollières,
47D, rue Louis Foucré
Tél. 04 78 33 60 30

PHARMACIES

Pharmacie Carnot
Place Carnot • Tél. 04 74 01 01 97

Pharmacie Centrale
39, rue Charles de Gaulle • Tél. 04 74 01 02 09

Pharmacie de la Brévenne
Place de la Liberté • Tél. 04 74 01 03 90

PODOLOGUES - PÉDICURES

Chosson Lydie
98, rue Emile Zola • Tél. 04 74 72 58 53

Madad Zadeh Tamana
15, rue Gabriel Péri • Tél. 04 74 01 43 41

PROTHÉSISTE DENTAIRE

Laboratoire Yannick Laborde
84, rue Claude Terrasse • Tél. 04 72 54 40 94

PSYCHOLOGUES

Daloz Carole
Tél. 04 78 34 55 86
3 bis route de Lyon

Galacteros Jean-François
3 route de Lyon
Tél. 04 78 42 81 36

Gorgeot Nathalie
553A, rue Claude Terrasse
Tél. 04 74 01 52 88

Lafay Jean-Claude
98, rue Emile Zola
Tél. 04 74 01 03 30

Lo Giudice Ornella
Tél. 06 40 56 35 93

Devin-Schmitt Anne-Sophie
47, rue Louis Foucré
Tél. 06 77 04 01 67

PSYCHOPRATICIEN

Giron Michèle
62, montée Saint Germain
Tél. 04 74 72 03 86

Kolb Sandrine
11 impasse du Cep
Tél. 06 95 76 43 64

Koralnik Nathalie
49bis, rue Charles de Gaulle
Tél. 06 71 48 40 71

VÉTÉRINAIRES

Vet Agro Sup
434, rue Jean Moulin
Tél. 04 74 26 92 77

Clinique Vétérinaire des Quatre Vents - Bostvironnois Valérie - Debarnot Pierre - Junot Christelle
434, rue Jean Moulin
Tél. 04 74 26 90 00

• POUR SE RESTAURER •

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Carrefour Market et Drive
Z.A. Les Martinets • Tél. 04 74 01 25 26

La Vie Claire - Bio Sisters
35, ZAC Les Martinets
Tél. 04 37 58 05 61

Leader Price Express
1, rue Gabriel Péri • Tél. 04 74 01 03 76

Super U et Drive
Z.A Les Martinets • Tél. 04 74 01 29 37

Vival
6 place de La Liberté • Tél. 04 74 01 11 61

Le Marché
Place Sapéon le vendredi matin de 8h à 12h

ALIMENTATION SPÉCIALISÉE

AQUI Portugal
266, chemin du Cornu
Fleurieux sur L'Arbresle
Tél. 04 26 28 83 05

Cerise et Potiron
Rue Claude Terrasse
Tél. 04 78 34 30 88

Fromagerie La Petite Cadole
12bis, rue Pierre Brossolette
Tél. 09 52 40 28 41

BOUCHERIES - CHARCUTERIES - TRAITEURS

Boucherie Chaverot Jean-Noël
25, rue Pierre Brossolette
Tél. 04 74 01 03 73

Boucherie L'Arbresloise - Debade Lionel
6, rue Pierre Brossolette
Tél. 04 74 01 00 17

Charcuterie Chaume Christophe
11, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 01 82

BOULANGERIES - PÂTISSERIES

Drugeon
19 rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 05 90

Four Banal
13, rue Pierre Brossolette
Tél. 04 74 01 08 08

La Curiosité
35, route de Paris • Tél. 04 37 58 02 44

Le Fournil d'Olivia
264, route de Sain Bel
Tél. 04 37 58 00 29

Victor et Compagnie
Z.A. Les Martinets
Tél. 04 78 64 25 02

CHOCOLATIER - PÂTISSIER

Au Diablotin
Z.A. Les Martinets • Tél. 04 74 01 07 81

RESTAURANTS

Au Bon Truc d'Ici
1560, rue Claude Terrasse – ZA Les Martinets • Tél. 09 74 56 21 93

Le Capucin
27, rue Pierre Brossolette
Tél. 04 37 58 02 47

Chem's II
49, rue Gabriel Péri
Tél. 04 74 01 00 13

L'Endroit
394 route de Sain Bel
Tél. 04 74 72 34 99

L'Essentiel
1, route de Lyon • Tél. 04 78 83 96 70

Les Gourmands Disent
17, rue Pierre Brossolette
Tél. 04 78 33 26 93

Le Jardin d'Asie
13, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 37 64 05 16

Le Matisse
Z.A. Les Martinets • Tél. 04 37 58 03 42

Le Terminus
Place de la Gare • Tél. 04 74 01 00 30

HÔTEL

L'Adresse
394, route de Sain Bel
Tél. 04 74 01 23 86

RESTAURATION RAPIDE

AQUI Portugal
266, chemin du Cornu • Fleurieux sur L'Arbresle •Tél. 04 26 28 83 05

Cafétéria Le Comptoir des Criques
Grands Champs • Tél. 04 74 72 65 95

Chez Fanzy
4, rue de Paris • Tél. 07 81 88 47 95

Côté Pizza
12, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 26 73 81

Le Central
17, rue Charles de Gaulle
Tél. 06 30 60 46 17

Les Délices
2, place du Cheval Blanc
Tél. 09 72 82 81 82
Activités : pizzeria - snacking

Restaurant Anatolie Kébab
22, rue Pierre Brossolette
Tél. 04 74 01 44 20

Restaurant Kebab Chez Ibo
1, place Sapéon • Tél. 04 37 50 34 41

Royal Snack
20, rue Pierre Brossolette
Tél. 04 74 72 01 51

BARS - TABACS

Au bon vapoteur
6, rue Colonel Prévost
Tél. 09 82 52 70 38

Bar des Chasseurs
2 route de Paris • Tél. 04 74 01 05 98

Le Caserta
5, rue Pierre Brossolette • Tél. 04 78 47 85 97

Le Liberté
1, place de la Liberté
Tél. 04 74 01 03 70

La Poste
42 rue Charles de Gaulle
Tél. 04 26 28 13 39

VINS

La Petite Cave du Domaine de Rotisson
3, rue Peillon • Tél. 04 74 26 70 71

• POUR VOTRE ELEGANCE •

BIJOUTERIES - HORLOGERIES

Granjard Fils
9, rue Gabriel Péri • Tél. 04 74 01 05 85

La boutique d'Ophélie
15, rue Charles de Gaulle • Tél. 04 74 01 23 93

L'Angle d'Or
46, rue Charles de Gaulle • Tél. 04 74 01 01 81

COIFFEURS

Atelier Nature En Tête
6, rue Berthelot • Tél. 04 74 72 39 53

Chris Coiffure
29, rue Pierre Brossolette • Tél. 04 74 26 72 92

David & Son
49, rue Charles de Gaulle • Tél. 04 74 26 93 76

Espace Coiffure
14, rue Pierre Brossolette • Tél. 04 37 58 09 26

Hair de C
24, rue Pierre Brossolette • Tél. 04 74 72 00 34

Home Coiffure (coiffure à domicile)
1078, route de Paris • Tél. 06 60 05 05 27

Influence Zen
2 bis, place de la Liberté • Tél. 04 74 26 73 38

Léa and Co
4, impasse Charrassin • Tél. 04 74 01 13 40

Noyel Stéphanie
1, rue Peillon • Tél. 04 74 01 00 42

Salon Hair Mod
50, rue Charles de Gaulle • Tél. 04 74 01 04 61

Tahé Beauté
105 rue Gabriel Péri • Tél. 04 74 26 92 04

COUTURE - RETOUCHES

Aux doigts d'Ines
1 rue Charles de Gaulle • Tél. 04 74 01 27 62
ou 06 99 52 51 49

Au dé à coudre
340, rue Claude Terrasse • Tél. 04 74 01 11 09

Zig Zag
2, rue de la Mairie • Tél. 06 99 85 55 19

LINGERIE

Passion'L
8 rue Colonel Prévost • Tél. 04 74 01 44 76

MAROQUINERIE - CHAUSSURES

Boutic Sylvie
5, rue Gabriel Péri • Tél. 04 74 01 57 25

Chauss'Expo
Place des 3 communes Sain Bel
Tél. 04 72 20 06 16

La Halle aux chaussures
Z.A. Les Martinets
Tél. 04 72 17 72 29

Lorenz & Lena chaussures enfants
23 rue Pierre Brossolette
Tél. 04 74 01 87 66

MINCEUR

Efféa - Vessillier Audrey
34, rue Gabriel Péri
Tél. 04 26 04 91 80

Naturhouse - Henry d'Aulnois Tiphaine
15, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 21 11

PARFUMERIES - ESTHÉTIQUE - COSMÉTIQUES

La Parfumerie
16, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 45 27

Le comptoir de la beauté
16, rue Pierre Brossolette
Tél. 04 74 72 57 66

Mainolia (manucure)
19, rue Pierre Brossolette
Tél. 04 27 78 29 67

Ongles Chrys'Griff
11, route de Paris • Tél. 04 78 47 02 33

Pro Ongles
9 rue Emile Zola
Tél. 07 85 40 43 51

Shop coiffure
Z.A. Les Martinets• Tél. 04 72 59 06 76

Studio Tattoo
11, route de Paris • Tél. 06 43 41 18 81

L'Arcade Tattoo
10 rue Pierre Brossolette
Tél. 06 60 74 77 40

Tahé Beauté
105, rue Gabriel Péri
Tél. 04 74 26 92 04

PRESSING - LAVERIE

Central Pressing
2 rue Colonnel Prévost
Tél. 04 74 01 04 40

Laverie Centre commercial Super U
Z.A. Les Martinets

Laverie La Restonica
1, rue Charles de Gaulle

PRÊT-À-PORTER

Boutique Florence
4, rue Voltaire • Tél. 04 74 01 16 18

Boutique Sienna Si
12, rue Peillon •Tél. 04 72 57 98 92

Boutique Urban
34 rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 16 50

Fashion Dream
prêt à porter homme/femme/enfant 2, place de la Liberté • Tél. 09 80 92 31 89

Jacqueline Riu
Z.A. Les Martinets • Tél. 04 72 42 23 62

La Halle
Z.A. Les Martinets • Tél. 04 72 29 12 53

La Reine Bisou
27, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 30 99

Passion'L
8 rue Colonel Prévost
Tél. 04 74 01 44 76

Prestance de Christine Ronzani
36, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 59 53

Prestishop Fashion
18, rue Pierre Brossolette
Tél. 09 53 96 83 39 ou 06 19 65 83 27

Z Génération
Z.A Les Martinets • Tél. 04 72 17 83 12

PRODUITS BIO - BIEN ÊTRE

Au cœur de la nature
2, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 32 10

La pépite verte
2, avenue Pierre Semard
Tél. 04 74 01 09 09

La Vie Claire
35, Z.A. Les Martinets
Tél. 04 37 58 05 61 ou 04 74 26 17 62

Vivre au Naturel
30, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 32 07

• LOISIRS •

JOUETS

King Jouet Boutique
40, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 50 72

SPORT

Espace Escalade
Z.A. Les Martinets • Tél. 09 67 29 22 26

Intersport
Rue des Martinets • Tél. 04 82 53 88 99

TOURISME

Sélectour Etaix Voyages
27, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 72 03 56

• A VOTRE SERVICE •

AGENCES D'INTÉRIM

Adecco
13, route de Lyon • Tél. 04 74 01 14 01

Corome Intérim
Z.A. Les Martinets • Tél. 04 78 47 00 46

Crit L'Arbresle
8, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 00 40

Manpower
20, rue Gabriel Péri • Tél. 04 74 72 05 10

Proman Travail Temporaire
17, rue Gabriel Péri
Tél. 04 74 70 00 09

Randstad
2, rue Docteur Dusserre
Tél. 04 74 01 50 50

A VOTRE SERVICE

ASSURANCES

Allianz - Vivian Ricci
33, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 11 83

Aviva Cabinet Duperray Chat
1, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 78 64 70 30

AXA Assurances
Géranton Christian
7, place de la République
Tél. 04 74 01 40 58

Groupama Rhône-Alpes Auvergne
53, rue Charles de Gaulle
Tél. 09 74 75 02 72

MAAF Assurances
22, rue Charles De Gaulle
Tél. 04 74 17 29 70

MACIF Assurances
1275, rue Claude Terrasse
Tél. 09 69 39 49 19

MMA
Cabinet Valantin Berger
264, route de Sain Bel
Tél. 04 74 01 17 44

AVOCAT

Cievet Didier
19, rue Claude Terrasse
Tél. 04 74 01 18 17

Gaulais François
1, place de la République
Tél. 04 74 01 55 22

BANQUES

Banque Populaire Loire et Lyonnais
2, rue Pierre Sémard
Tél. 09 85 98 42 00

Caisse d'Epargne Rhône-Alpes
1275, rue Claude Terrasse • N° à tarif spécial : 0 820 025 102

CIC Lyonnaise de Banque
35, rue Charles de Gaulle • N° à tarif spécial : 0 820 300 948

Crédit Agricole Centre Est
3, place de la République • 04 74 01 09 46

Crédit Mutuel du Canton de L'Arbresle
5, place Pierre-Marie Durand • N° à tarif spécial : 0 820 34 42 11

LCL - Le Crédit Lyonnais
2, place de la République • Tél. 04 74 71 04 01

Société Générale
38, rue Charles de Gaulle • Tél. 04 74 01 12 83

LA POSTE
Place de la République • N° à tarif spécial : 36 31

CORDONNERIE - SELLERIE

Cordo Services
C. Cal Carrefour Market - Les Martinets
Tél. 04 72 54 42 74

Sellerie Le Dauphin
3, impasse Charrassin • Tél. 04 74 01 11 60

EXPERTS COMPTABLES

Acora / Secmi Saône Rhône
20 rue Gabriel Péri
Tél. 04 74 01 51 31

Chouraqui Jérôme
11 rue Voltaire
Tél. 04 74 01 26 40

FLEURISTES - HORTICULTEURS

Auréline Fleurs
4, rue Pierre Brossolette
Tél. 04 74 01 05 63

Ferrière Frères Horticulteurs
51, route de Sain Bel • Tél. 04 74 01 05 74

LIBRAIRIE - PRESSE

Maison de la Presse • Melgarejo Manuel
28, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 11 97

U Culture
Z.A. les Martinets
Tél. 04 74 01 29 37

MARBRERIE - POMPES FUNEBRES

Eco Funéraire
52 rue Charles de Gaulle
Tél. 04 72 32 02 45

Marbrerie Clément
130, rue de la Madone Fleurieux-sur-l'Arbresle
Tél. 04 74 01 37 91

Poyet Pompes Funèbres
13 route de Paris • Tél. 04 72 53 05 17

PFG Services funéraires
Chemin du Ravatel
Tél. 04 74 72 08 70

NETTOYAGE

ALC Nettoyage
396 Bis rue Jean Moulin
Tél. 04 69 60 91 42

Corome Entretien
Z.A. Les Martinets - Centre Cial Super U • Tél. 04 78 43 43 12

C Net & Clean
Résidence les Balmes rue Antoine Pagneux
Tél. 06 31 13 26 99

Cord'Access
24 route de Paris
Tél. 07 61 06 37 57

NOTAIRES - HUISSIERS

Mancioppi Marc
13, route de Paris
Tél. 04 74 01 36 00
Activité : huissier de justice

Office notarial Zinopoulos Stéphane, Maligeay Jacques, Bourbon Philippe
54, rue Claude Terrasse
Tél. 04 74 01 00 14

PHOTOGRAPHES

D'Clic Photo
5, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 26 76 93

Moissonnier Régis
54, rue Michelet
Tél. : 06 03 91 55 82

Photo Bergeon-Delorme
21, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 02 30 ou 06 80 13 89 89

Zoom la Vie
430, rue Michel Lapandery
Tél. 06 88 33 77 62

TOILETTAGE / ANIMALERIE

L'Ami du Cleps
54, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 26 93 17 ou 06 74 80 39 72

Canaldog
95, rue Gabriel Péri • Tél. 04 72 20 01 27

Un Chien Au Poil
12, rue Pierre Brossolette
Tél. 04 27 02 56 29

TRANSPORTS

Autocars Maisonneuve SAS
Z.I. la Ponchonnière • Tél. 04 74 01 19 40
Activité : transport touristique

Mek Trans
54, rue Claude Terrasse
Tél. 06 99 40 03 06
Activité : transport routier

Transports Fichet Romatrans
8, rue Barthélémy Thimonnier
Tél. 04 74 70 53 06
Activité : transport routier

Transport 2G
8, rue Barthélémy Thimonnier
Tél. 04 74 01 18 54
Activité : transport logistique

• AUTO-MOTO-CYCLES •

AUTO - ECOLE

Auto Ecole de L'Arbresle
32, rue Gabriel Péri • Tél. 04 74 01 08 93

C'Permis
50, rue Gabriel Péri
Tél. 04 78 64 78 05

Top Conduite Arbresloise
3, route de Paris
Tél. 04 72 57 64 43 ou 06 86 82 17 58

MÉCANIQUE - GARAGES CONCESSIONNAIRES

Auto Sécurité Contrôle Technique Automobile
Place des Trois Communes
Tél. 04 74 01 56 29

Autovision Contrôle Automobiles
10, route de Lyon • Tél. 04 74 01 42 78

Carrosserie De Saint Jean Fils`
205, route de Sain Bel
Tél. 04 74 01 09 66

Citroën Garage Auto Racing
25, rue Gabriel Péri • Tél. 04 74 01 32 91

Espace Auto Pneu
1084 rue Claude Terrasse
Tél. 07 62 45 64 90

Garage Machabert (SA)
143, route de Paris • Tél. 04 74 72 09 20

Garage Grillet
62, route de Sain Bel
Tél. 04 74 01 13 20

L'Arbresle Auto Pièces
38 route de Paris • Tél. 04 72 19 45 00

Large Auto
20, route de Lyon • Tél. 04 74 01 03 36

Norauto
Place des Trois Communes
Tél. 04 74 01 06 06

Peugeot Meissonnier Automobiles
ZA Les Martinets rue Claude Terrasse
Tél. 04 74 01 00 09

Rozet Ludovic
27, route de Paris • Tél. 09 54 88 42 08

MOTO-CYCLE

Arbresle Motos Cycles
5, rue Peillon • Tél. 04 74 01 03 88

Bouti Cycle
69, chemin du Cornu • Fleurieux sur L'Arbresle • Tél. 04 69 84 73 87

STATIONS-SERVICES

Carrefour Market
Z.A Les Martinets • Tél. 04 74 01 25 26

SUPER-U
ZA Les Martinets • Tél. 04 74 01 29 37

Total
33, route de Paris • Tél. 04 74 01 09 35

• POUR LA MAISON •

ART DE LA TABLE - CADEAUX - DÉCORATION

Gamm Vert
Place des trois communes
Tél. 04 74 01 00 02

GIFI
243, route de Sain Bel • Tél. 04 74 01 14 23

Jibek & Daïna
Café, thé, décoration, vaisselle, linge de maison
7, rue Peillon • Tél. 09 53 96 56 42

Objets Passion
193, route de Sain Bel • Tél. 04 74 01 56 89

Linge de Maison - Accessoires

Thiriez Sylvie
21 rue Pierre Brossolette
Tél. 09 86 42 18 18

MERCERIE - TISSUS

Les Arcades
7, rue Voltaire • Tél. 04 37 58 04 49
Activité : rideaux, voilages et tissus d'ameublement (détail)

Nathlaine
26, rue Pierre Brossolette • Tél. 04 37 58 01 45
Activité : laines (détail)

MEUBLES - AMEUBLEMENT

Les artisans du store
35, rue des Martinets • Tél. 04 74 01 05 11
Activité : volets roulants, portes de garage, pergolas

Monsieur Bricolage - Espace Brico Décor
366, route de Sain Bel
Tél. 04 74 01 13 28

Poncet Bernard
3, rue Anne Frank • Tél. 06 33 08 46 52
Activité : brocante

PAYSAGISTES

Emil'Crea
365, rue Michel Lapandery • Tél. 06 75 61 05 74

Id Paysages
160 H, chemin de Ravatel • Tél. 06 05 29 25 69

Jaca Paysage
508, route de Sain Bel
Tél. 09 61 37 15 15 ou 06 22 13 15 40

Mon Potager Bio
27, rue Gabriel Péri • Tél. 06 51 00 37 60

My Art Paysage
628 route de Nuelles
Tél. 06 95 69 15 52

• COMMUNICATION •

AGENCE DE COMMUNICATION

Celle Baptiste
15 rue de Paris • Tél. 07 81 11 65 78

Com Euro-Concept
14, rue des Trois Maures
Tél. 04 78 83 50 29

Com With Me
1, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 82 53 70 07

IMPRESSION

Graphi.ty
193, route de Sain Bel • Tél. 04 74 26 96 96

INFORMATIQUE

DZ2
12 rue Gabriel Péri
Tél. 04 74 01 44 70

Erigne Informatique
16, rue Gabriel Péri • Tél. 04 74 26 70 20

JG consultatnt
23 chemin du Borg
Tél : 04 74 01 21 16

Nomad Corporation
1 rue Charles de Gaulle
Tél. 04 82 53 70 07

Piper Informatique
22 rue Gabriel Péri
Tél. 04 78 33 42 85

Prest'info
Route de Paris
Tél. 06 02 67 38 36

Zahabi Seyfollah
50 bis rue Gabriel Péri
Tél. 04 72 53 90 26

TÉLÉPHONIE - ÉLECTRONIQUE

Établissements Villecourt
2, rue Pierre Passemard
Tél. 06 72 32 68 78
Activité : antenne TV, écran plat, home cinéma, réparations

• IMMOBILIER •

BAILLEURS SOCIAUX

OPAC du Rhône
31 rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 01 00

AGENCES IMMOBILIERES

Actu'Elles Régies et Transactions
Z.A. Les Martinets • Tél. 04 72 17 75 68 ou 04 72 17 95 10

Agence ARLIM
28, rue Charles de Gaulle
Immobilier :Tél. 04 74 01 00 19
Gestion-Location : Tél. 04 74 01 65 80

Depeyre Christine
9, route de Paris • Tél. 04 74 01 38 98

FONCIA Le Parc Immobilier
11, rue Gabriel Péri • Tél. 04 74 26 79 62

Immotepka
10, rue Berthelot
Tél. 04 72 57 04 66

LAFORET
7, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 78 35 05 81

LM Immobilier
17, rue Gabriel Péri • Tél. 04 37 58 05 93

Lespinasse Régie Immobilière
9, rue Charles de Gaulle
Tél. /fax : 04 74 01 03 53

Lyon Extramuros
38, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 27 19 46 86

Oralia SOGIMAT
44, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 74 01 08 01

ORPI L'Arbresle Transactions
9, rue Gabriel Péri • Tél. 04 74 71 11 42

Ouest Immo Conseil
47, rue Charles de Gaulle
1 Place de la République
Tél. 06 67 11 22 11 ou 04 78 44 88 66

• BATIMENTS - TRAVAUX PUBLICS •

ARCHITECTES - DESSIN EN BÂTIMENT

Africain Eric
407 rue Michel Lapandery
Tél. 06 64 28 27 18
Activité : dessinateur en bâtiment

Architecture Falticska Philippe
19, rue Gabriel Péri
Tél. 04 37 48 88 94

Auxilium
164 route de Louhans
Tél. 06 18 62 07 38
Activité : dessinateur en bâtiment

Bermond Olivier
5, rue de Larvaux • Tél. 04 74 01 31 00
Activité : architecte

ÉLECTRICITÉ

BSE
105, rue Gabriel Péri
Tél. 06 25 63 73 58

Janishon Philippe
13, route de Lyon • Tél. 06 95 00 49 17

Rafely
1 impasse Charrassin
Tél. 06 03 30 70 91

Rochette Jean-Pierre
29 rue Pierre Brossolette
Tél. 06 77 77 88 47

Yesss Electrique
Z.A. Les Martinets • Tél. 04 37 46 04 59

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE BÂTIMENT

Bati & Bois
580 Rue Claude Terrasse
Tél. 04 27 12 64 05
Activité : charpentes en bois

Duron Bertrand Constructeur
164 route de Louhans
Tél. 04 74 89 79 69
Activité : maçonnerie

Entreprise A. Giroud
370, route de Louhans
Tél. 04 74 01 09 50
Activité : maçonnerie

Entreprise Kilicaslan
9, rue Anne Frank • Tél. 06 70 48 06 32
Activité : maçonnerie

AB Bâtiment
1, Allée des Jonquilles
Tél. 06 12 61 97 84
Activité : rénovation immobilière

Etablissements Joly et Cie
764, rue Claude Terrasse
Tél. 04 74 01 01 13
Activité : mécanique générale

Genty Louis (SAS)
183, rue Claude Terrasse
Tél. 04 74 01 01 02
Activité : négoce de bois

Groupe Espaces et Créations
10, rue de la Mairie • Tél. 04 74 01 53 57
Activité : maîtres d'œuvre en bâtiment

Groupement des Artisans de l'Ouest Lyonnais
580 A rue Claude Terrasse
Tél. 04 74 01 46 72

Home Concept
55, rue Gabriel Péri • Tél. 04 74 01 37 58
Activité : maître d'œuvre en bâtiment

Laurent et Fils
1, route de Paris • Tél. 04 74 01 07 98
Activité : vente et l'installation de portes de garages, portails et stores.

Chausson Matériaux
1099, rue Claude Terrasse
Tél. 04 74 01 07 77
Activité : matériaux de construction

REMO Multi Rénovations
131, chemin des Balmes
Tél. 06 26 66 81 53

Villecourt Jean-Jacques
105, rue Gabriel Péri
Tél. 04 78 34 89 54
Activité : maître d'œuvre en bâtiment

• BATIMENTS-TRAVAUX PUBLICS •

GEOMETRES-EXPERTS

Argeol
8 rue Colonel Prévost
Tél : 04 74 01 05 70

MENUISERIE

Benhaddad Farid
164 rue Ann Franck
Tél. 09 50 71 58 10

Bert Habitat Concept
14 route de Lyon • Tél. 04 74 70 10 91

Besson Gérard
449 rue Jean Moulin
Tél. 06 26 16 44 18

Denis Semblat Bois
8, rue Barthélémy Thimonnier
Tél. 06 89 16 00 52

Etablissements Monchanin
750, rue Claude Terrasse
Tél. 04 74 01 31 16

Ikri Menuiserie
265 rue Ann Franck
Tél. 06 51 70 07 61

Meyer Marc
5, rue Docteur Michel
Tél. 04 74 26 94 88

Rabehi Abdelrani
337 rue du Groslier
Tél. 04 26 01 24 80

PEINTURE

Venet Philippe
616, avenue de la Paix • Tél. 04 74 26 90 76

PLOMBERIE - SANITAIRE

Assistance Dépannage Plomberie
66, rue Gabriel Péri • Tél. 06 27 58 11 78

AY Rénovation
3, rue Anne Frank • Tél. 06 65 17 80 50

Brossette
99, rue Gabriel Péri • Tél. 04 74 01 04 55
Activité : salles de bains : équipements sanitaires - chauffage - canalisation

Goutte Marcel
35, rue des Martinets • Tél. 04 74 01 01 18

Pons (SARL)
160, chemin de Ravatel • Tél. 04 74 01 00 95

TRAVAUX PUBLICS

Construction Arbresloise LCA
ZI Sud La Ponchonnière 69210 Sain Bel
Tél. 04 74 17 29 89

Crouzet et fils
Les Bruyères 69210 Nuelles Tél. 04 74 01 00 44

PUB 5

PUB 6